

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

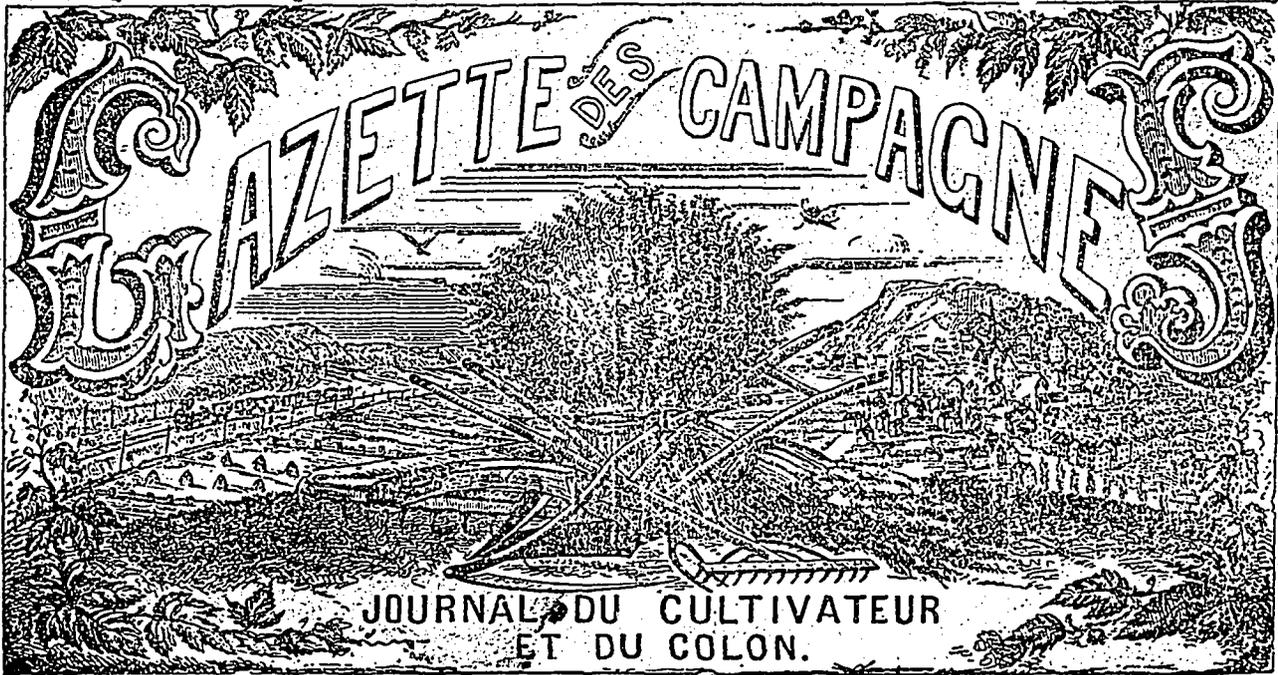
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

M. M. M.



Royaume de Roumanie
Poste-Office
No. 100

Le Propriétaire

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de la Bonne Sainte-Anne, à Ste. Anne de la Côte Beaupré, le 16 septembre.—Exposition Provinciale à Québec : Ouverture de l'Exposition, par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur ; discours de Son Excellence.—Département de l'industrie ; plusieurs des exposants ruraux y ont obtenu des prix ; liste des prix accordés dans ce département.—Département des productions agricoles : le nombre des exposants est plus considérable qu'aux expositions précédentes, ce qui est une preuve évidente que l'on comprend de plus en plus la nécessité d'une bonne culture ; liste des prix accordés dans ce département.—Gallinacés : ce département a attiré un grand nombre de visiteurs. M. Ls. Lévesque, membre du Conseil d'Agriculture, qui présidait à ce département, s'est appliqué à donner tous les renseignements possibles à ceux qui désirent se livrer à l'élevage de la volaille ; liste des prix accordés dans ce département.—Chevaux : Les entrées peu considérables ; nécessité d'améliorer la race de nos chevaux ; ce travail ne peut se faire que lentement pour obtenir un bon résultat ; liste des prix accordés dans ce département.—Bêtes-à-cornes : Dans ce département on accorde trop d'attention à la graisse, ce qui arrive dans toutes les expositions non seulement de ce pays mais encore dans les pays étrangers ; on devrait accorder un département séparé pour les animaux de boucherie ; liste des prix accordés dans ce département.

Causerie agricole : Le labourage —Manière de mener les terres par soles ou saisons.—Façons de terres à blé.

Sujets divers : Rapport de l'école d'agriculture de Ste Anne, pour 1876-77 (Suite et fin).

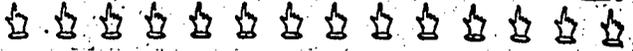
Choses et autres : Les produits agricoles de l'Amérique sur les marchés de l'Europe ; les cultivateurs ne doivent pas refuser un prix raisonnable pour la vente de leurs produits.—Bettes ravées prodigieuses récoltées à Joliette.—Profit que l'on retire du jardinage lorsqu'il est fait avec soin.—Encourageons la

la colonisation de nos terres ; on se livre au défrichement des terres dans la vallée du Saint-Maurice.—Nécessité d'encourager le canton de repatriement de Témiscouata ; malgré les obstacles que l'on rencontre dans l'œuvre du repatriement, les amis de la colonisation doivent aider à ce mouvement patriotique avec vigueur et constance : voilà ce que demande notre Gouvernement Provincial qui accorde une si grande attention au défrichement de nos forêts.

Recettes : Le velours et l'eau.—Moyen de distinguer le fer d'avec l'acier.

Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."
—Nous publions aujourd'hui seize pages au lieu de huit, afin de remplacer le numéro qui n'a pas été expédié la semaine dernière, l'absence de notre Bureau pendant toute une semaine ayant été la cause de ce retard. Nous avons dû aussi nous rendre à l'Exposition Provinciale afin d'y puiser, comme tous les cultivateurs, des renseignements qui nous étaient absolument nécessaires. Chaque département était un livre ouvert à celui qui désire entrer dans la voie des améliorations agricoles, et nous devions non seulement nous contenter d'examiner les produits exposés, mais essayer à nous rendre compte des succès obtenus et des moyens employés pour arriver à une production étonnante et surtout rémunérative : pour cela, nous avons mis à contribution la bonne volonté des exposants qui se prêtent à nous donner tous les renseignements désirables.

Non-seulement nous prions mais nous supplions nos
 ABONNÉS RETARDATAIRES de nous payer un plus tôt !!
 Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû
 pour rencontrer les frais de publication de la Gazette.



REVUE DE LA SEMAINE

La Révde Mère Mari de l'Incarnation, première supérieure au Couvent des Urselines de Québec écrivait à son fils le 30 septembre 1665: "A sept lieues d'ici (de Québec à Ste. Anne de Beauport) il y a une église de Sainte Anne dans laquelle Notre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la très-sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recouvrent la vue, et les malades, de quelque maladie que ce soit, recouvrent la santé...."

Depuis deux siècles cette puissante protection de la Bonne Sainte Anne n'a cessé d'être accordée à l'égard de ceux qui l'invoquent avec confiance; toujours ce lieu privilégié n'a cessé d'attirer un grand nombre de pèlerins de tous les endroits du pays. On estime à pas moins de 36,000 le nombre des pèlerins qui se sont rendus à la Bonne Ste. Anne, cette année.

Le 15 de septembre, en nous rendant à Québec pour l'Exposition, nous avions le bonheur de prendre part à un pèlerinage. Sur les 11 heures du soir, près de 600 pèlerins s'embarquaient sur deux steamers attachés l'un près de l'autre, pour se rendre à Ste. Anne de la Côte Beauport, et le lendemain, dimanche, 400 à 500 pèlerins irlandais étaient venus se joindre à ceux déjà rendus. C'est sous ces circonstances que nous avons été témoin d'une guérison miraculeuse et de la conversion d'un jeune homme que probablement la curiosité avait amené vers le temple dédié à la bonne Sainte Anne.

La Gazette de Montréal rapporte qu'à ce même pèlerinage la fille d'un citoyen marquant de Montréal, qui était sourde depuis sa naissance, a été complètement guérie de sa surdité.

Voici les détails sur la guérison de Madame O'Connor de East Farham, qui était infirme depuis plus de trois ans. Nous empruntons ces détails du *Canadien*, donnés par un témoin oculaire, M. J. N. Duquet; ils sont conformes à ce que nous avons vu nous-même:

"Au pèlerinage qui a eu lieu le 16 de septembre à la Bonne Ste. Anne, il s'est opéré une guérison tellement miraculeuse que les nombreux pèlerins qui en ont été les témoins, sont restés comme anéantis devant cette manifestation éclatante de la puissance de Ste. Anne auprès de Dieu.

"Voici les détails, tels que nous avons pu les vérifier nous-même sur les lieux: Vers dix heures, dimanche au matin, le bateau à vapeur *St. Georges* arrivait à Ste. Anne avec quatre à cinq cents pèlerins qu'ils avaient pris à bord du *Canada*, venue de Montréal le matin même.

"Au nombre de ces pèlerins se trouvait Mme O'Connor âgée de 60 an. à 65 ans, demeurant à East Farham, tellement infirme qu'elle se portait difficilement même à l'aide de deux béquilles. A la vue de cette pauvre infortunée tous les spectateurs s'étaient écriés à l'unisson: "En voilà une, à coup sûr, qui va perdre son temps; elle a certainement tort de venir ainsi tenter la Bonne Ste. Anne."

Cependant, cette dame se rendit jusqu'à l'église; elle se plaça près du balustre et là elle put entendre la messe et recevoir la sainte communion. Son action de grâce terminée, l'infirme se redressa tout à coup sans l'aide de ses béquilles, et demeura un instant dans l'attitude d'une personne en extase, puis se dirige d'un pas ferme jusqu'à la porte de la sacristie, revint ensuite devant le maître autel, ouvrit les portes du balustre qui conduit au cœur, et va se prosterner jusqu'à terre au pied de l'autel. Se relevant après quelques minutes de prière, la dame continua sa

marche vers le bas de l'église avec l'aplomb d'une personne qui n'aurait jamais été infirme: rendue au bénitier elle se vit entourer de ses amis et de ses parents, et chacun s'empresait de lui adresser la parole sur sa guérison miraculeuse: la multitude fondait en larmes devant un spectacle aussi manifeste opéré par la Bonne Sainte Anne. La seule exclamation que faisait entendre cette privilégiée était celle-ci: "Every one can see that I am better," "tout le monde peut voir que je suis guérie." Elle se rendit ensuite à l'ancienne église, à quelque distance de la neuve, suivie d'une multitude de pèlerins, où elle demeura un moment dans une profonde méditation, la figure toute empreinte d'une majesté sublime et vraiment surnaturelle.

Après un salut solennel, chanté à midi, tous les pèlerins y compris cette dame se rendirent aux vapeurs, et tout le monde fut témoin encore de l'arrivée de la pèlerine, marchant sans béquilles et sans l'aide de personne; elle prit passage à bord du "St. George."

"Cette guérison extraordinaire a amené une conversion vraiment miraculeuse. Au moment du miracle, un jeune homme protestant, se trouvant tout près de cette dame, fut témoin de sa guérison. L'effet produit sur lui fut tel qu'il fondit en larmes et demanda de suite à voir M. le curé Gauvreau. Conduit auprès de ce digne prêtre, ce protestant se jeta à genoux, abjura sa religion et se confessa avec toute la sincérité d'un bon chrétien. L'acte d'abjuration fut rédigé de suite et signé par le converti et contresigné par les révérends MM. A. Gauvreau, curé de Ste. Anne, et ses deux vicaires, le Révd. P. Hamond, jésuite, et le Révd. M. Fraser, du Séminaire de Québec.

"Ce double miracle, où le doigt de Dieu apparut d'une manière si visible, a produit une profonde impression sur la foule; des sanglots éclataient de toutes parts, des larmes coulaient de bien des yeux et l'émotion la plus vive se peignait sur tous les visages. Une sainte terreur s'était emparée de la multitude, et tout le monde pria avec ferveur.

"En revenant les pèlerins ont chanté un *Te Deum* pour remercier Dieu de cette manifestation de sa puissance.

"Ce matin, le bruit du miracle éclatant opéré hier s'est répandu en ville avec la rapidité de l'éclair. Tout le monde en parle avec étonnement et glorifie Sainte-Anne, la grande Patronne du Canada.

"En attendant raconter ce prodige par ceux qui en ont été témoins et qui sont encore tout émus, l'on sent sa foi se retremper."

Exposition Provinciale de Québec

De toutes nos Expositions Provinciales tenues à Québec, celle de la semaine dernière a été certainement la plus intéressante, tant au point de vue du nombre des exposants que sous celui des visiteurs.

Mardi, dès l'avant-midi, de nombreux visiteurs avait envahi le terrain de l'Exposition, et à chaque instant de nouveaux groupes venaient s'adjoindre à la foule déjà considérable. Vers deux heures la Batterie B arrivait sur le terrain ayant en tête sa magnifique bande de musique et se plaça en face du Département de l'Industrie.

Après quelques moments d'attente, Son Excellence le Lieutenant Gouverneur fit son apparition, accompagné de son aide-de-camp le major Duchesnay. Après que Son Excellence eut passé en revue la Batterie B, Messieurs les Commissaires de l'Exposition, accompagnés des Honorables ministres de la Province, et des membres de la Corporation de Québec, vinrent saluer Son Excellence et la prier de se

rendre au Pavillon central. Là, M. Ed J. DeBlois, président du Comité de l'Exposition adressa la parole au Lieutenant-Gouverneur, exprimant le bonheur que le Comité de l'Exposition, de même que les membres du Conseil d'agriculture, éprouvaient de voir Son Excellence venir rehausser l'éclat de cette fête en voulant elle-même présider à l'ouverture de l'Exposition Provinciale.

Le Lieutenant Gouverneur témoigna à M. le Président le plaisir qu'il ressentait de présider à l'ouverture de l'Exposition. Il rappela que ce jour même de l'ouverture de l'Exposition était l'anniversaire de la capitulation de Québec, et qu'au lieu de combats sanglants sur ces plaines d'Abraham, il voyait les descendants de ces deux mêmes nations qui alors se disputaient avec autant de courage que d'acharnement le sol de nos ancêtres, réunis aujourd'hui par une émulation fraternelle pour se disputer les honneurs dus au travail et à l'esprit d'entreprise. " Je suis heureux, dit Son Excellence, de constater les progrès remarquables que la Province de Québec a faits depuis quelques années. L'impulsion que le Gouvernement a donnée à l'agriculture, à l'industrie et au commerce a produit des fruits abondants.

" C'est avec confiance que nous pouvons envisager l'avenir, car tout promet qu'il sera brillant et prospère. L'exposition actuelle fait honneur à notre Province : ce sera pour vous tous un encouragement. Je félicite et remercie MM. les Commissaires du zèle qu'ils ont déployé pour préparer les grand concours. Suivant votre désir, M. le Président je déclare ouverte l'Exposition de Québec. "

LE DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

Au point de vue des arts, de l'enseignement et de l'industrie, ce département était l'un des plus intéressants et celui qui nécessairement a dû attirer le plus grand nombre de visiteurs. La foule était si nombreuse que c'est à peine si nous pouvions nous arrêter un instant. Ce département eut il été deux fois plus grand qu'il n'aurait pas encore suffi pour contenir les milliers d'objets et permettre de les classer de manière à pouvoir les visiter convenablement, et être vu et même examinés par les juges, afin de donner satisfaction aux exposants.

Malgré cependant que le Comité ait mis tout en œuvre pour donner complète satisfaction aux exposants dans ce département, quelques-uns n'ont pu obtenir qu'un espace de vingt pieds sur cinquante pieds qu'ils réclamaient pour l'installation de leurs effets.

Les entrées dans ce département ont été de 520, tandis qu'en 1871 elles n'ont été que de 355; quoique plus de cent applications aient dû être refusées à des exposants, vu le manque d'espace. En 1871 l'espace occupé par ce département a été de 175 pieds par 4; cette année la bâtisse principale était de 209 pieds de longueur et 86 de largeur, outre trois bâtisses additionnelles ayant chacune 100 pieds de long et 30 de large: l'une d'elle a été construite l'avant veille de l'ouverture de l'Exposition.

M. l'écrivain de la *Gazette* de Montréal, après avoir donné quelques descriptions sur le département de l'industrie, a la courtoisie d'avancer que l'Exposition qui vient d'avoir lieu à Québec peut être appelée avec droit l'*Exposition de Montréal* et non pas celle de Québec; car, dit-il, si l'on retranchait les exposants de Montréal, il y aurait eu bien peu à exposer.—*L'esprit de clocher* rend cet écrivain un peu exigeant; nous ne contestons pas que le district de Montréal a fourni sa grande part des objets exhibés, mais Montréal étant situé dans le voisinage des grands centres manufacturiers du Haut Canada et des États Unis, la ville même

de Montréal comptant un plus grand nombre de manufactures et d'usines qu'à Québec, devait par conséquent amener à Québec un moindre nombre d'exposants. Mais, proportion gardée, on ne peut pas taxer le District de Québec de n'avoir pas grandement contribué par le nombre de ses exposants, à rehausser l'éclat de cette Exposition, par des objets nouveaux et dignes d'être appréciés. Nous ne jalousons pas les avantages que vous possédez sur nous, mais nous réclamons le privilège d'avoir aussi l'avantage d'une Exposition Provinciale dans notre district de Québec. Si vous êtes nos maîtres, nous serons heureux d'être vos élèves; mais aussi donnez nous l'avantage de pouvoir démontrer que nous avons profité de vos leçons, et qu'aussi nous pouvons remporter des prix. Ne nous jalousons pas, unissons nos efforts afin qu'ensemble nous puissions faire de notre Province un centre industriel, agricole et commercial, pouvant figurer avec avantage lorsque nous nous trouverons à une exposition de toute la puissance: arrièrè donc l'*esprit de clocher* qui n'est propre qu'à paralyser les plus nobles entreprises.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans de nombreux détails quant aux objets exposés dans le Département Industriel. Qu'il nous suffise de mentionner que plusieurs de nos exposants ruraux ont obtenu des prix dans ce département.

M. Augustin Audet, de St. Gervais, comté de Bellechasse a obtenu un prix avec diplôme, pour une collection de minerais. Ce monsieur exposait aussi une collection de peintures à l'épreuve du feu. M. Audet exploite une mine servant à fabriquer ces peintures depuis le 1er mai dernier, et depuis cette date pas moins de 24,000 livres de peintures de différentes couleurs ont été vendus. Le coût des outils nécessités pour cette exploitation se monte à au-delà de \$11,000.

M. Audet nous a informé que les MM. Déry, St Laurent et Cie., de Québec, sont agents pour la vente de ces peintures. Par un malentendu le jury n'a pas décerné de prix à cet article. Quelqu'un a prétendu que cette peinture s'enflammait au feu; le jury n'a pas oru devoir revenir sur sa décision. Il est complètement faux que cette peinture s'enflamme au feu: au contraire elle l'éteint; quelques-uns des juges ont pu se convaincre, après jugement, que cette peinture non seulement n'est pas inflammable, mais qu'elle éteint le feu; c'est tout le contraire comme l'on voit. Le fait a été prouvé par des expériences répétées. A part cela, cette peinture est d'excellente durée, et ne s'altère aucunement à l'air, à l'action de la chaleur ou du froid. Elle est connue comme telle par tous ceux qui l'ont employée jusqu'ici. C'est un article qui, en résumé, a fait ses preuves et dont la demande ne peut faire qu'augmenter. On peut d'ailleurs la voir sur plusieurs édifices publics à Québec, et ailleurs, sans compter les résidences privées, les maisons de campagne avec leurs dépendances. Nous aimons à appuyer sur ce fait, car cette exploitation étant l'œuvre de l'un de nos compatriotes, mérite assurément l'encouragement de tous les canadiens français qui auraient besoin de cet article. On peut également s'adresser ou à M. Augustin Lapointe de St. Gervais, ou à MM. Déry & St. Laurent à Québec. Nous avons à notre bureau une collection de ces minerais ainsi que des différentes peintures.

Les N. Gauvreau, cor., Membre du Conseil d'agriculture, de l'Isle Verte, a obtenu un premier prix pour sa collection d'étoffe à écrire, de différentes couleurs. Nous avons essayé de cette étoffe et elle est en tout préférable aux étoffes à écrire que l'on offre dans le commerce.

Madame Jean Baptiste Ouellet, de Ste. Anne de la Pointe, a obtenu trois prix : l'un pour deux paires de mitaines en laine, et les deux autres pour la meilleure étoffe pour habits et flanelle. Madame Ouellet avait exposé avec dizaine d'ouvrages différents en laine qui, quoique n'ayant pas obtenu de prix, étaient assurément dignes de figurer dans une exposition. Madame Ouellet s'est livré à ce genre d'industrie par l'exemple que lui en ont donné les dames de nos cultivateurs du comté de l'Islet appartenant à la Société d'agriculture de ce comté. Les directeurs de cette société accordent de nombreux prix à leur exposition annuelle, pour les plus belles étoffes, les plus belles flanelles et objets d'industrie par les dames. Plus d'une des dames du comté de l'Islet auraient certainement obtenu des prix à l'exposition de Québec, si comme Madame Ouellet elles eussent envoyé leurs étoffes à l'Exposition de Québec. Nous espérons que Madame Ouellet se mettra à la tête d'un mouvement ayant pour but d'inviter les directeurs de la Société d'agriculture du comté de Kamouraski à accorder des prix pour ce genre d'industrie qui fourrait à nos maisons des étoffes préférables à celles que l'on achète dans les magasins et qui nous viennent des pays étrangers.

MM. J. W. Reid, de Québec, ont obtenu les premiers prix pour papier à imprimer, assortiment de sacs à papier, et meilleur rouleau de papier feutre pour toiture.

M. Louis Jobin, statuaire en bois pour Eglise, demeurant à Québec, No 85, rue d'Aiguillon, a obtenu un prix pour deux magnifiques statues, l'une du Sacré Cœur de Jésus et l'autre de St. Joseph, qui ont fait l'admiration des bons artistes. Nous invitons les marguilliers de Fabrique à encourager de préférence ce jeune canadien, qui est à même de donner complète satisfaction tant sous le rapport du fini de l'ouvrage que du bas prix.

Outre les objets de concours, plusieurs maisons commerciales avaient fait étalage de marchandises de bon goût et de objets de première utilité. Nous pouvons citer entre autres M. Cyrus Dequet & Cie, de Québec, qui ont exhibé des objets de leur propre manufacture. M. J. A. Laugis, libraire de St. Roch de Québec, a exposé des objets précieux qu'il importe lui-même pour son commerce. Malgré le peu d'espace à sa disposition, les objets exposés prouvent assez que les marchandises que cette entreprenant librairie offre en vente sont de première qualité et de meilleur choix. Aussi nous ne sommes pas étonnés du succès qui lui est acquis depuis déjà plusieurs années.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour signaler à nos lecteurs ceux des exposants qui méritent l'encouragement du public canadien, par leur esprit d'entreprise.

Voici la liste des prix qui ont été accordés dans deux des départements de l'industrie :

DEPARTEMENT DE L'INDUSTRIE, 1ère classe.

Meubles et ouvrages en bois.—Appareils de chirurgie.—Instruments de musique.

Meilleur set de meubles de chambres à coucher, P. Vallière, Québec.

Meilleur set à bon marché de meubles de chambres à coucher en considérant la main d'œuvre et les matériaux, P. Vallière, Québec.

Meilleurs échantillons de meubles de salles à dîner, pas moins de trois articles différents exposés, manufacture de meubles de Drum, Québec.

Meilleurs échantillons de meubles de salon pas moins de quatre articles différents, P. Vallière, Québec.

Meilleur set à bon marché de meuble de salon, en considérant la main d'œuvre et les matériaux, manufacture de meubles de Drum.

Meilleurs spécimens de meubles propres aux résidences ouvrières, P. Vallière. Mention honorable pour Thos Bros ; Meilleur garde Robe, P. Vallière.

Meilleurs échantillons de meubles de bureau, P. Vallière.

Meilleurs échantillons de sculptures de meubles, P. Vallière.

Meilleures chevilles de chaussures, un assortiment, J. Leclerc, Montréal.

Meilleurs ouvrages de Turner pour les ouvrages domestiques et autres fins, un assortiment, La compagnie dite *oil cabinet and novelty*, Montréal.

Meilleure broquette pour jardin, H. S. Scott et Cie, Québec.

Meilleurs échantillons de tinettes pour beurre et saindoux, un assortiment, MM. Kerr et McLean, Kingsbury.

Meilleurs échantillons de balmis de tête d'Inde, plumeaux, etc., six de chaque, Whitehead et Turner, Québec.

Meilleurs échantillons de brosses à cheveux, à drap, à soulier, et pour chevaux, etc., un assortiment, Whitehead et Turner Québec.

Meilleurs spécimens de balais et plumeaux de crin, etc., un assortiment.—Whitehead et Turner, Québec.

Meilleurs spécimens de pinceaux un assortiment.—Whitehead et Turner Québec.

Les meilleures éclisses, bandage et autres appareils de chirurgie, un assortiment—Gross, Montréal.

Meilleurs membres artificiels.—Do, do.

Meilleure hernie et autres trousseaux, un assortiment.—F. Gross, Montréal.

Meilleurs Modèles de vapeurs et bâtiments à voiles, une collection—J. S. Ferguson, écuyer, Longueuil. Mention honorable, D. Robillard, Québec.

Meilleure chaloupe à voile de luxe.—P. Pouliot, Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

Meilleures chaloupes dites *Row Boats*.—J. S. Fergusson, Longueuil.

Meilleures canots en bois.—J. S. Fergusson, A. Verret et J. Paré, Québec.

Meilleurs échantillons de portes faites à la machine, chassis, moulures, etc.—E. B. Eddy et Cie, Hull.

Des prix extras ont été accordés à M. F. W. Roy, de Québec pour caisses à emballer ; pour boîtes à ouvrage grecque à W. G. Hemming Québec, et le second à M. J. Land, Québec. Le modèle de navire, Th. Carrol ; travail en ivoire, J. Daly, et mention honorable pour un volume de musique copié par M. E. Blumhart.

Mention honorable pour une bouée, T. Grenier, Québec, et prix extra pour cirage de bottes à F. Richard, Québec. Pour un cabinet d'huile, un prix extra est donné à la compagnie dite *Oil cabinet and novelty* Montréal, et un autre à J. Fergusson Longueuil, pour carènes de chaloupe ; MM. Hearn et Harrison ont reçu un prix pour lunettes, etc. MM. Kerr et McLean ont eu un prix extra pour tinettes à beurre, MM. Laurin, Wright et Cie, Montréal, une mention honorable pour putins à roulettes.

VOITURES ET SLEIGHS.

Meilleure voiture de famille à deux chevaux, trois sièges, couverte ou à moitié couverte.—B. Ledoux, Montréal, 1er prix

Meilleure voiture de louage à deux chevaux, trois sièges, couverte ou à moitié couverte.—J. Paris, Québec.

Meilleure voiture à un cheval pour famille, couverte ou à demi couverte. Chas. Hough, Québec. Mention honorable, P. McNight, Québec.

Meilleur Rockaway à deux sièges, pour un ou deux chevaux.—A. Verret, Québec.

Meilleur wagon de chasse, un ou deux chevaux.—A. Verret, Québec.

Meilleur phaéton Victoria.—P. W. McNight, Québec. Mention honorable, C. Hough, Québec.

Meilleur phaéton Park.—B. Ledoux, Montréal.

Meilleure buggy couverte à un seul siège.—Chs. Hough. Mention honorable, A. Verret et Jos. Paris.

Meilleure buggy non couverte à un seul siège.—A. Verret. Mention honorable, P. W. McNight.

Meilleur sleigh de famille à trois sièges pour deux chevaux—

B. Ledoux, Montréal. Mention honorable. A. Verret Québec.
Meilleur sleigh de famille à deux sièges, un ou deux chevaux
—A. Verret, Québec.

Meilleur tandem ou sleigh de chasse un ou deux chevaux.—
B. Ledoux.

Meilleur sleigh à un siège—A. Verret.

Meilleure cariole—A. Verret, et mention honorable pour une
cariole couverte.

Meilleures roues de voitures, rayons de roues, jantes, non
peints.—V Béanger et Cie., Québec.

Meilleur sleigh *four in hand*, quatre sièges.—Mention hono-
rable, B. Ledoux.

Meilleure wagonnette.—Mention honorable, B. Ledoux.

**Matériaux de construction, poteries, tuiles, ardoises et manufac-
tures de boutons, verreries, etc.**

Meilleure collection de briques pour construction—J. Lachance
Ancienne Lorette. Mention honorable. F. Grenier, Saint-Sauveur,
et Bulmer et Sheppard, Montréal, et F. Bricot, Saint-Eustache.

Meilleures tuiles d'ardoises pour parquet—Nouvelle compa-
gnie d'ardoises de Rockland.

Meilleur réservoir d'eau en ardoise—Même compagnie.

Meilleure manufacture d'ardoises, un assortiment.—A. Dion,
Québec.

Meilleur *center flower* en plâtre, d'après des dessins et scul-
tures faits en Canada—M. Rigoli, Québec.

Collection de boutons—F. Boivin, Québec.

Corniches et autres ornements en plâtre.—M. Rigoli, Québec

Toit de véranda, prix extra—P. Whitty, Québec.

PRODUCTIONS AGRICOLES.

Les entrées dans ce département ont été plus considérables
qu'aux expositions précédentes.

C'est assurément une bonne note en faveur des cultivateurs,
car ils comprennent que nos marchés étant ouverts à l'étranger,
ils sont appelés à lutter avec le monde entier, et dès lors dans
l'obligation, pour résister à la concurrence, de pousser les ren-
dements de toutes nos cultures à leur limite la plus élevée. Nous
le savons, l'Angleterre a besoin de nos grains et de nos viandes,
et la facilité avec laquelle nous pouvons y faire parvenir nos
produits, doit nous engager à en augmenter la quantité et la
qualité. Quel avenir certain nous avons pour sortir de notre apathie
et de nos mauvaises méthodes en fait de culture! La Provi-
dence nous offre le marché du monde, ouvrons-le donc. Est-ce
difficile? non, puisque celui qui veut recueillir de 30 à 40 minots
de beau blé dans les sols où les *routiniers* ne recueillent que 6
à 8 minots!! Veillez donc, cultivateurs, mettre de l'argent
dans vos poches et enrichir le pays.

Ce que nous avons vu dans ce département ne tient pas du
prodige; il est le fait d'une culture améliorée, de soins assidus
et raisonnés: tous peuvent arriver à produire d'aussi beaux
grains, des légumes de toutes espèces par une culture intelli-
gente et l'amour du travail. Ce département peut assurément
servir de leçon aux cultivateurs routiniers, et leur faire regret-
ter de n'avoir pas donné à leur terre les soins qu'elle réclame
pour leur offrir des produits aussi beaux que ceux que nous
avons vus dans ce département des produits agricoles.

Allons cultivateurs, qui le plus souvent déplorez votre sort,
recevez votre apathie. Si quelques-uns de vos confrères ont le
courage de vous donner l'exemple d'une bonne culture en of-
frant à vos yeux étonnés des prodiges de végétation, entrez
dans la même voie des améliorations agricoles; saisissez votre
occur à deux mains, surmontez la terre et essayez de lui rendre
le double et le triple de ce qu'elle vous rendait; labourer les

friches, remplacez les bras par des instruments agricoles qui sont
à votre portée, et ne souffrez pas que vos terres qui contiennent
des richesses immenses se reposent et continuent à ne rien pro-
duire. Pas un pouce de terre cultivable ne doit rester improduc-
tif; coûte que coûte, il faut remuer le sol, le labourer, l'engrais-
ser et le chauler comme il convient, selon la nature, selon les
usages, et selon les principes.

On se plaint que l'agriculture ne paie pas, que les temps sont
difficiles, que c'est à peine si l'on peut payer une piastre pour
recevoir un journal d'agriculture qui nous enseigne à tirer le
meilleur parti possible de notre culture. Et c'est justement par-
ce que l'on refuse les conseils de ceux qui nous sont dévoués,
que l'on ne peut sortir de la gêne dans laquelle nous nous trou-
vons. L'agriculture est en souffrance, dites-vous; il n'y a assu-
rément pas pour cela de motifs pour s'en tenir à une culture rou-
tinère, aux vieux usages, aux vieilles habitudes.

Si vous voulez faire trêve à cette routine, voici l'hiver qui ar-
rive, alors pendant les longues veillées, quand vous le pourrez,
ouvrez des réunions. Formez des cercles agricoles et une fois ré-
unis, causez sérieusement de vos affaires, échangez vos avis, et
discutez ensemble pour en arriver à connaître les moyens d'ob-
tenir une meilleure production dans la culture de vos terres.
Dans chacune de vos familles introdui-vez ce conseiller toujours
si attentif à vos intérêts: souscrivez à un journal d'agriculture
qui pourrait être lu par tous les membres de votre famille.

Dubout les vrais cultivateurs, les intelligents de profession, les
habiles, les forts! Éveillez ceux qui dorment, donnez la décision
à ceux qui hésitent, et des conseils à ceux qui en ont besoin. Notre
salut est dans l'agriculture, ne la perdons pas de vue un instant.

Voici la liste des prix accordés. Nous regrettons de ne pas
pouvoir donner la résidence de tous les heureux compétiteurs.
C'est une lacune qui manque dans toutes les listes des prix ac-
cordés dans les différents départements.

Nous espérons que pour la prochaine exposition on y remédiera;
car nous croyons qu'il est important de faire connaître la
résidence de ceux qui ont obtenu des prix, dans le cas où l'on
aurait besoin de s'adresser à eux pour l'achat de leurs produits.

Grains, graines, etc.—Meilleur blé d'hiver, 1 minot—1^{er} prix,
F. Perreault, l'Assomption; 2^e, R. Simard; 3^e, T. Irving.

Bé rouge d'hiver, 4 minots—1^{er} prix, F. Perreault; 2^e, R.
Simard; 3^e, A. Leblanc.

Bé blanc du printemps, 4 minots—1^{er} prix, A. Leblanc
Saint-Arsenne; 2^e, A. Marion, Saint-Jacques; 3^e, F. Giroux,
Charlesbourg.

Bé rouge du printemps, 4 minots—1^{er} prix, O. Marion; 2^e,
J. L. Falardeau; 3^e, A. West.

Orge à deux rangs, 4 minots—1^{er} prix, J. L. Falardeau; 2^e,
J. Sauriel; 3^e, T. Irving.

Orge à six rangs, 4 minots—1^{er} prix, J. Sauriel; 2^e, D. Mar-
tin; 3^e, J. Hickson.

Seigle, un minot—1^{er} prix, E. Ferland; 2^e, T. Pâquet; 3^e, D.
Martin.

Avoine blanche, 4 minots—1^{er} prix, A. West; 2^e, D. Martin;
3^e, W. Meek.

Avoine noire, 4 minots—1^{er} prix, D. Martin; 2^e, A. West;
3^e, O. Marion.

Pois, 4 minots—1^{er} prix, Henri Pepin; 2^e, Théo. Pâquet.

Pois Marrowfat, 2 minots—1^{er} prix, A. West, Québec; 2, A.
Smart; 3^e, W. Meek.

Lentilles, 2 minots—1^{er} prix, Daniel Martin, St. Esprit; 2^e,
Jas. Cowan, Allan's corner; 3^e, J. L. Brodie.

Fèves blanches des champs, 2 minots—1^{er} prix, E. Ferland.

2^e, Ed. Paul ; 3^e, R. Muguen.
 Blé d'inde en épi, blanc—1^{er} prix, E. Ferland ; 2^e, Ed. Paul ; 3^e, E. Lachapelle.
 Blé d'inde en épi, jaune—1^{er} prix, E. Lachapelle ; 2^e, U. Lachapelle ; 3^e, O. Ferland.
 Graine de mil, 2 minots—1^{er} prix, J. B. Corriveau ; 2^e, Antoine Lamarche ; 3^e, Bédard, Charlesbourg.
 Graine de t. ôlle, 2 minots—1^{er} prix, J. Lemire ; 2^e, R. Simard.
 Graine de trèfle, 1 minot—1^{er} prix, Joseph Lenoir.
 Graine de chanvre, 2 minots—1^{er} prix, O. Beaudry ; 2^e, D. Martin ; 3^e, J. Lenoir.
 Graine de lin, 2 minots—1^{er} prix, D. Martin ; 2^e, O. Beaudry ; 3^e, Chas. Gauvin.
 Graine de moutarde, 1 minot—1^{er} prix, D. Martin ; 2^e, A. Lamarche.
 Graine de navet de Suède, 29 livres—1^{er} prix, O. B. a dry ; 2^e, D. Martin ; 3^e, A. Lamarche.
 Graine de carotte blanche de Belgique, 14 livres—1^{er} prix, O. Beaudry ; 2^e, Martin ; 3^e, Lamarche.
 Graine de betterave longue, 12 livres—1^{er} prix, Beaudry ; 2^e, Martin ; 3^e, A. Lamarche.
 Graine de betterave jaune, 12 livres—1^{er} prix, Beaudry ; 2^e, A. Lamarche ; 3^e, T. Irving.
 Bale de houblon, 112 livres—1^{er} prix, Thos Lee ; 2^e, Chas. S. Proctor ; 3^e, C. J. Kemp.
 Fèves à cheval, 2 minot—1^{er} prix, D. Martin ; 2^e, T. Irving.
 Sorgho, 4 minots—1^{er} prix, John West ; 2^e, Jules S. uvioi ; 3^e, E. Paul.
 Millet, 2 minots—1^{er} prix, D. Martin ; 2^e, A. Lamarche ; 3^e, O. Beaudry.
 Graine d'avis, 4 minots—1^{er} prix, L. Lapointe, Saint Jean Por. J. li ; 2^e, R. Simard, l'Assomption ; 3^e, A. Lamarche.

RACINES

Patates Chili, rouges—1^{er} minot, 1^{er} prix, A. West, Sainte-Foye ; 2^e, B. Parent, Charlesbourg ; 3^e, W. Lee, Québec.
 Patates Chili, blanches—1^{er} minot, 1^{er} prix, G. Trussel, Québec ; 2^e, et 3^e, J. Williamson.
 Patates Goderich hâtives—1^{er} minot, 1^{er} prix, F. Préfontaine ; 2^e, E. Lachapelle ; 3^e, U. Lachapelle.
 Patates Rose hâtives—1^{er} minot, 1^{er} prix, M. Raymond, Longue Pointe ; 2^e, E. Ferland ; 3^e, U. Lachapelle.
 Toute autre sorte—1^{er} minot, 1^{er} prix, F. Préfontaine ; 2^e, W. Lee ; 3^e, W. Evans, Hochelaga.
 Patates, collection—1^{er} et 2^e prix, W. Lee ; 3^e, Geo Trussel.
 Navets de Suède (18)—1^{er} prix, C. Paradis, Charlesbourg ; 2^e, W. Lee ; 3^e, W. Evans.
 Navets blancs Globe, (18)—1^{er} prix, Tozer et Cie, Québec ; 2^e, A. C. Stuart ; 3^e, J. West, Saint-Sauveur.
 Navets jaunes Aberdeen (18) 1^{er} prix, A. Stuart ; 2^e, Tozer et Cie ; 3^e, John West.
 Vingt carottes rouges—1^{er} prix, A. Bédard ; 2^e, F. Perrault ; 3^e, R. Simard.
 Vingt carottes blanches—1^{er} prix, l'École d'Agriculture de l'Assomption ; 2^e, J. L. Brodie, Côte Saint-Luc ; 3^e, W. Evans, Hochelaga.
 Betterave longue rouge—(18) 1^{er} prix, T. Evans, Montréal ; 2^e, John Gibb ; 3^e, W. Evans, Hochelaga.
 Betterave rouge globe—(18) 1^{er} prix, J. Marion, St. Jacques ; 2^e, W. Rodden, Prescott ; 3^e, M. Blain, St. Edouard.
 Betterave longue jaune—(18) 1^{er} prix, T. Irving, Montréal.
 Betterave jaune globe—(18) 1^{er} prix, T. Irving ; 2^e, W. Corriveau ; 3^e, W. Evans.
 Kohl Rabi—(18) 1^{er} prix, John L. Brodie ; 2^e, Thomas Irving ; 3^e, Ecole d'Agriculture de l'Assomption.
 Betterave à sucre—(18) 1^{er} prix, O. Marion ; 2^e, W. Rodden, Prescott ; 3^e, E. Paradis, Charlesbourg.
 Pannis—(18) 1^{er} prix, John L. Brodie ; 2^e, George Trussel ; 3^e, James West.
 Gro-ses citrouilles pour animaux—1^{er} prix, John L. Brodie ; 2^e, Ed. Ferland.
 Tabac en feuille (20 lbs)—1^{er} prix, Ed. Langlois, Québec ; 2^e, E. Ferland ; 3^e, E. Paul.

Lin en flasse (112 lbs) —1^{er} prix, J. Godbois, Terrebonne ; 2^e, Ed. Ferland.
 Chanvre (112 lbs) —1^{er} prix, F. Porreault ; 3^e, O. Beaudry.
 Des prix extras ont été donnés à MM. Tozer et Cie, V. Lee, Jean Giroux, W. Campbell, W. Evans et P. Légaré.

GALLINACÉS

Les entrées dans ce département n'ont pas été aussi considérables qu'aux expositions précédentes. M. Louis Lévêque, membre du Conseil d'Agriculture, d'Alfred, qui d'ordinaire obtenait les premiers prix pour sa collection de volailles si considérable de gallinacés, n'a pas concouru dans cette exposition. Ayant eu lui-même la direction de ce département, il a peut-être jugé qu'il n'était pas convenable d'exposer les produits de son riche poulailler ; nous le regrettons cependant, dans l'intérêt des amateurs de volailles.

Les nombreux visiteurs que nous avons rencontrés dans ce département indiquent bien tout l'intérêt que l'on porte aux animaux de basse-cour qui figuraient à l'Exposition. Le poulet, la poule, les oies, les canards, les dindons, donnant lieu à un commerce considérable et produisant beaucoup d'argent au cultivateur, surtout pour les œufs qui s'exportent même jusque dans les pays étrangers, il est important d'en savoir faire le choix.

Nous ne devons pas cependant considérer tous ces animaux sous le point de vue de l'agrément, mais sous celui de l'utilité. En général, les dames exercent une très-grande influence sur le choix des volatiles, et malheureusement elles aiment un peu trop de toilette... de la part de la poule ou du canard ; de belles plumes, une huppe brillante, éblouissent toujours et trop souvent. Il n'en est point ainsi pour ceux qui voient dans les volailles que les résultats : beaucoup d'œufs très-gros, de la bonne viande en quantité, de la rusticité et de la sobriété, voilà les principales qualités de ces animaux de la basse-cour.

M. Lévêque, qui présidait au département des gallinacés, sur le terrain même de l'Exposition, n'a pas manqué de donner tous les renseignements possibles aux amateurs de bonnes volailles et de leur indiquer les races qui conviennent le mieux à l'élevage dans notre pays.

Voici la liste des prix accordés :

Meilleur couple de Dorkins gris foncé, 1^{er} et 2^e prix, T. Irving, Montréal.
 Espagnols noirs—Meilleur couple espagnols noirs, 1^{er} prix, J. Johnson, Québec ; 2^e, E. Costen, Montréal ; 3^e, E. Carbray, Québec.
 Brahmas—Meilleur couple de brahmas, pas de premier prix ; 2^e, J. Hickson, Montréal.
 Cochinchinois—Meilleur couple de cochinchinois peau de buffle, 1^{er} prix, E. Carbray, Québec ; 2^e, J. Hickson, Montréal.
 Meilleur couple de cochinchinois blancs—Pas de premier prix ; 2^e, Hickson, Montréal.
 Meilleur couple de polonais argentés—1^{er} prix, J. Hickson ; 2^e, J. Godbois, de Terrebonne.
 Hamburg—Meilleur couple de hamburgs, 1^{er} prix, J. Hickson, Montréal.
 Houdans—Meilleur couple de houdans, 1^{er} et 2^e prix, E. Carbray, Québec.
 Crève-Cœurs—Meilleur couple de crèves cœurs, 1^{er} prix, E. Carbray, Québec ; 2^e, A. Monseau, Berthier, en haut.
 Game Rouge—Meilleur couple de volailles game, 1^{er} prix, A. Fraser, Québec ; 2^e, J. Lussignan, Québec.
 Bantams—Meilleur couple de bantams noirs, 1^{er} prix, J. Hickson, Montréal ; meilleur couple de bantams blancs, 1^{er} prix, Thos. Gale, Québec ; 2^e, J. L. Gibb, Québec.
 Cornards—Meilleur couple de cornards Aylesbury, 1^{er} prix,

Taylor, Québec; 2e, J. Sanviol, Saint Martin; meilleur couple de canards de Rouen, 1er prix, Thos. Gale, Québec; 2e, D. Moore, Moore's Station.

Meilleur couple de canards Muscovy, 1er prix, J. Hickson, Montréal.

Oies—Meilleur couple d'oies de Brême, 1er prix, J. Hickson, Montréal.

Meilleur couple d'oies de Chine, 1er et 2e prix, J. L. Gibb, Québec.

Dindes—Meilleur couple de dindes sauvages, 1er prix, H. D. Moore, Moore's Station.

Meilleur couple de dindes bronzés 1er et 2e prix, H. D. Moore, Moore's Station.

Meilleur couple de dindes noirs ou bruns, 1er prix, R. L. Tozer, Québec.

Meilleur couple de dindes blanches, 1er prix, John Hunt, St. Colomban; meilleur couple de dindes blanches, 2e, Joseph Hickson, Montréal.

Meilleur couple de volailles de Guinée, pintardes, 1er prix, James West, Québec; 2e, James Jeffrey, Petite Côte.

Pans—Meilleur couple de pans, 1er prix, Ed Carbray, Québec.

Meilleure collection de volailles, 1er prix, Ed. Carbray, Québec.

Pigeons—Meilleure collection de pigeons, pas de 1er prix; 2e, Pierre Légaré, Charlesbourg; 3e, Ed. Carbray, Québec.

Section Extra—Leghorn blanc, 1er prix, Ed Costez, Montréal; 2e, J. L. Gibb, Québec.

Leghorn brun, 1er prix, Thos. Gale, Québec.

Oie d'Afrique, 1er et 2e prix, H. D. Moore, Moore's Station.

Game Rouge Ginger—Pas de 1er prix; 2e, Jean Lusignan, Québec.

Perdrix cochinchinoise, 1er et 2e prix, C. Stuart, Québec.

Canard Wing Game Bantams, 1er et 2e prix, Ed. Costez, Montréal.

Bantams Game rouge à poitrine rouge, 1er prix, Thos. Gale, Québec; 2e, W. H. Taylor, Québec.

Cochinchinois noirs—1er prix, Thos. Gale, Québec.

Volailles criées—1er prix, Ed. Carbray, Québec.

Brahmas blanches—1er prix, W. H. Taylor, Québec.

Canards de Pékin—1er prix, Ed. Costez, Montréal.

CHEVAUX

Le nombre des entrées pour les chevaux n'a pas été aussi considérable qu'aux expositions précédentes.

La question de l'élevage du cheval est certainement la plus difficile à résoudre, et ce n'est qu'avec lenteur que nous arriverons à former une race qui convient réellement au besoin du pays. On a déjà beaucoup fait pour cette amélioration, mais l'intérêt des éleveurs exige qu'ils ne négligent rien pour l'obtenir.

Ce qu'il faut s'appliquer à produire avant tout, ce sont des chevaux dont l'élevage réunisse à la fois les avantages des chevaux communs et évite les inconvénients qui s'attachent à la fabrication des chevaux nobles; c'est-à-dire assez rustiques pour pouvoir être élevés sans trop de précautions, assez fins pour pouvoir servir à la selle, et assez fortement constitués pour pouvoir être employés au trait léger; en un mot, des chevaux à deux fins, dont le bon cheval du pays constitue le véritable type. Il nous semble que tous les efforts des éleveurs devraient se borner à conserver dans les meilleures conditions la bonne race de chevaux canadiens que nous possédons.

Voilà ce qu'il faut produire, voilà des chevaux devant lesquels s'ouvriront toujours des débouchés certains.

Le double but à atteindre est de produire beaucoup de bons chevaux.

Le comté de Kamouraska était très-bien représenté dans ce dé-

partement. La Ferme-modèle du Collège de Ste. Anne y exposait un magnifique étalon qui certainement eut été vendu sur les lieux à un prix élevé, si on eut pu l'appareiller avec un autre de même couleur. La Société d'agriculture du comté de Kamouraska a obtenu un premier prix pour un étalon *coaching*. M. Cyprien Dionne, marchand de la Rivière-Ouelle, a obtenu un deuxième prix pour une jument poulinière; il a refusé \$400 en or qui lui ont été offertes sur les lieux mêmes de l'Exposition. M. Hypolite Paradis, de St. André de Kamouraska y a exposé plusieurs chevaux dignes de figurer à une Exposition Provinciale.

Voici la liste des prix pour ce département:

Pur sang anglais.—Etalons de trois ans et au-dessus: 1er prix, A. C. Stuart, Québec; 2e, J. Hickson, Montréal; 3e, L. Filion, Québec.

Jument poulinière et son poulain—1er prix, J. Hickson, Montréal; 2e, A. C. Stuart, Québec.

Pouliches de 1 an—1er prix, M. Swift.

Etalons *coaching*—1er prix, A. Casgrain, Rivière-Ouelle, (Société d'agriculture de Kamouraska); 2e, P. Lachance; 3e, A. Gagnon.

Clydes pur sang—Etalons de 3 ans et plus—1er prix, J. L. Gibb, Compton; 2e, T. Brown, St. Laurent; 3e, L. C. Brousseau, Laprairie.

Pouliches de 2 ans—1er et 2e prix, Thomas Irving.

Etalons P. reherons, pure race—1er prix, L. Déry, Berthier (en haut); 2e, C. J. Powell, Arthabaska.

Etalons pesant 1,300 livres et plus—1er prix, J. Gagnon, Rivière du Sud; 2e, L. Houle, do; 3e, H. Brodie, Montréal; 4e, mention honorable, H. Boquet.

Etalons pesant moins de 1,300 livres—1er prix, B. Bernard, Longue Pointe; 2e, N. Laberge, Chateauguay; 3e, P. Gagnon.

Etalons de 3 ans de race croisée quelconque—1er prix, L. Trudel; 2e, V. Coupal; mention honorable, J. Henderson.

Poulains de 2 ans de race croisée quelconque—1er prix, F. X. Blouin, Charlesbourg; 2e, George Broumer, Québec.

Poulains de 1 an de race croisée quelconque—1er prix, L. Darrand; 2e, M. Walsh, Beaumont.

Jument poulinière de 1,300 livres et plus avec son poulain—1er prix, LaBreausau, St. Hubert; 2e, James Henderson; 3e, M. Walsh.

Jument poulinière pesant moins de 1,300 livres avec son poulain—1er prix, James Henderson; 2e, C. Dionne, Rivière-Ouelle; 3e, P. Cantin fils, St. David.

Pouliches de 3 ans de race croisée quelconque—1er prix, C. Jobin; 2e, P. Gagnon; 3e, P. Cantin fils.

Pouliches de 2 ans de race croisée quelconque—1er prix, M. Desmarais; 2e, Thomas Irving; 3e, Joseph Stett.

Pouliches de 1 an de race croisée quelconque—1er prix, James Henderson; 2e, P. Cantin, fils.

Paire de chevaux de traits—1er prix, Lt.-Col. Strange "B" Battery; 2e, M. Walsh; 3e, A. Stuart.

Paire de chevaux de carrosse appareillés et harachés—1er prix, M. Swift, Québec; 2e, P. Huot, Québec.

Chevaux de selle—1er prix, C. E. Levey, Québec; 2e, R. R. Dobell; 3e, Capt. C. J. Short.

Chevaux de chasse—1er prix, Joseph Hickson, Montréal; 2e, C. V. M. Temple, Québec; 3e, J. & H. Lucroix, Montréal.

Poney Shetland Etalons—1er et 2e prix, Joseph Hickson, Montréal.

Poney Shetland Jument—1er prix, Hon. T. C. McCreavy; 2e prix et mention honorable, Joseph Hickson, Montréal.

BÊTES-A-CORNES.

Nous sommes à une époque où le besoin d'amélioration des races d'animaux se fait chaque jour plus vivement sentir. On le voit, l'exportation de nos viandes en pays étrangers se fait sur une grande échelle, et obtient des prix rémunérateurs; de là la nécessité pour tous les cultivateurs d'améliorer leurs troupeaux. Nous l'avons dit bien des fois, un bétail de choix sur une ferme

est le signe certain du progrès agricole, car il indique une culture intelligente et bien soignée; on ne saurait donc prendre trop de moyens pour le répandre le plus possible dans toutes les fermes. Il y a déjà un grand élan de donné dans notre Province à ce sujet, et nous souhaitons qu'il se continue.

Le nombre des entrées dans l'espèce bovine n'était pas aussi considérable que dans les expositions précédentes; mais la qualité ne le cédait pas au nombre. Peut-être craint-on le contact des grands éleveurs. Dans ce cas on a raison et on a tort. Si l'on tient compte de la manière dont certains éleveurs fortunés entretenant leurs animaux durant toute une année, pour les transporter aux différentes expositions des Etats-Unis et du Canada, même de l'Europe, il est difficile pour les éleveurs ordinaires qui ne tiennent aucun compte des malheureuses circonstances auxquelles sont soumis leurs animaux sur les lieux mêmes de l'Exposition, d'espérer obtenir des prix, même une mention honorable. Il faut être habitué à ces expositions pour prévoir les inconvénients que l'on pourrait rencontrer tant sous le rapport de l'alimentation des animaux sur le champ de l'exposition, que pour différentes autres causes.

La précocité des animaux est que trop souvent inscrite comme une chose merveilleuse dans le programme des juges, et il faut bien parfois que les exposants qui ne visent qu'à l'amélioration des races plutôt qu'à faire du suif se soumettent à ces exigences. S'ils veulent étaler aux yeux des acheteurs une pancarte de premier, de deuxième et de troisième prix, même une mention honorable chèrement payée. Nous le disons, parce que nous l'avons vu nous-même, tandis que dans des *stales* on nourrissait les animaux à la *gallette* et avec un fourrage préparé avec soin, les animaux voisins avaient une nourriture insuffisante et qu'ils refusaient même. Nous n'attribuons pas cet état de choses à la direction; mais nous voulons simplement démontrer que les grands éleveurs d'animaux ont la précaution de ne pas priver leur bétail d'un aliment avec lequel ils les entretiennent d'une année à l'autre. Si ces animaux se trouvaient entre les mains de cultivateurs et soumis à des soins ordinaires, voyez la mine après un ou deux mois de l'achat d'un tel animal. Nous regrettons cette tendance funeste, parce que nous la croyons opposée aux vrais intérêts du producteur. On cherche à fabriquer du suif et de la gélatine; on veut obtenir des bœufs veaux qui n'ont aucune raison d'être.

Au point de vue de la boucherie, nous avons vu de magnifiques animaux qui ont été primés; mais nous ne pensons pas qu'il soit possible de se placer à ce point de vue seulement dans l'intérêt de l'amélioration de nos races d'animaux. Il ne faudrait donc pas supposer dans ce cas que les bêtes primées sont supérieures aux autres d'une manière absolue.

Ces petits bœufs-veaux que nous avons vus sont tout simplement des animaux que l'on a nourris avec des douzaines d'œufs ou autres aliments de ce genre. Est-ce ainsi que l'on fabriquera de la viande à un bas prix de revient? Non certainement non; et les exposants de ces animaux partagent aussi notre opinion; mais ils veulent obtenir des prix, afin de faciliter leurs ventes.

Cette manière de traiter les animaux pour les grandes expositions nous a été communiquée, avec la promesse de n'en rien dire à personne, par un employé qui avait le soin de plusieurs bœufs, sur les lieux mêmes de l'Exposition. On nous pardon-

nera sans doute cette indiscretion. A l'avenir, il ne serait peut-être pas mauvais de faire une exhibition à part des animaux traités aux *petits soins*; ou au moins de ne pas les faire concourir avec ceux traités avec des soins plus qu'ordinaires.

En terminant nos appréciations sur l'exposition des animaux de la race bovine, nous devons appuyer sur un point absolument essentiel. Il est de fait que tous les animaux amenés au concours ne peuvent pas tous être primés; mais il est important que ceux qui ont des animaux de choix les fassent connaître, pour en obtenir une bonne vente. Si l'on veut qu'il y ait amélioration dans la race de nos animaux, il faut aussi que les cultivateurs sachent à qui s'adresser pour se procurer les animaux dont ils ont besoin pour améliorer leurs troupeaux.

On a dû remarquer sans doute, sur le terrain de l'Exposition, que la plupart des cultivateurs qui se sont rendus à l'Exposition s'appliquaient surtout à visiter les départements des différentes espèces d'animaux, et essayaient d'obtenir tous les renseignements possibles sur les prix d'achat.

M. le directeur de la Ferme-modèle de Ste. Anne a eu de nombreuses demandes pour l'achat de veaux livrables au printemps prochain. Il est vrai qu'il en a coûté à la Ferme pour le transport de ses animaux, sur le terrain de l'Exposition; mais elle aura tout à gagner, lorsqu'elle sera en mesure d'offrir des animaux sur le marché. Les sujets *Ayrshires* qui y ont été exposés ont été hautement appréciés par les connaisseurs, et il seuffrira à l'avenir d'en annoncer la vente pour obtenir de nombreux acheteurs.

Ces expositions d'animaux, sont donc importantes tant pour les éleveurs que pour les cultivateurs qui ont besoin d'améliorer leurs troupeaux; car le plus souvent ils ne savent pas où trouver les sujets perfectionnés qu'ils désirent, et la preuve, c'est que nous recevons assez souvent des lettres dans lesquelles on nous demande des renseignements sur telle ou telle race d'animaux et à qui s'adresser pour les obtenir: ou veut savoir le prix d'un taureau ou d'une génisse et le lieu où on pourrait se les procurer.

Nous devons observer, en passant, que les propriétaires de bonnes races d'animaux ne se livrent pas assez à une grande publicité (surtout dans les journaux essentiellement agricoles) et cela est d'autant plus vrai que nous éprouvons parfois de l'embarras pour donner exactement les renseignements que l'on réclame de nous.

Voici la liste des prix accordés:

Durham.

Taureau de 2 ans: 1er prix, A Miller, Ste Thérèse; 2e, J. L. Gibb, Compton; 2 ans et 1 an, 1er prix, Joseph Hickson, Montréal.

Veau de 3 ans et plus, 1er prix, Joseph Hickson; 2e et 3e prix, J. L. Gibb.

Génisse de 2 ans et de 1 an: Les 1ers et 2es prix accordés à Joseph Hickson; veau génisse au-dessus de 1 an, 1er prix, J. Hickson.

Ayrshire

Taureau de 3 ans et plus: 1er prix, J. L. Muir, Jacques-Cartier; 2e, T. Irving, Montréal; 3e, W. Rodden, Plantagenet.

Taureau de 2 ans: 1er prix, J. L. Gibb; 2e, W. Rodden; 3e, T. Brown, St. Laurent.

Taureau de 1 an; 2er et 2e prix, W. Rodden; 3e, J. B. Dagnan, Sainte-Rose.

Veau-taureau au-dessus de 1 an: 1er prix, J. L. Gibb; 2e

prix. la Ferme-Modèle du Collège de Ste-Anne ; 3e, T Irving
Vache de 3 ans et plus, 25 entrées : 1er prix J L Gibb ; 2e, T Irving ; 3e, J L Gibb
Génisse de 2 ans : 1er prix, T Irving ; 2e, W Rodden ; 3e J L Gibb
Génisse de 1 an : 1er prix, W Rodden ; 2e, J L Gibb ; 3e, Thomas Irving
Veau génisse au-dessous de 1 an : 1er prix, P G Charlebois, St. Vincent de Paul ; 2e, L Durand, St. Ambroise ; 3e, W Rodden.

Galloways.

M. Joseph Hickson de Montréal, a obtenu tous les prix dans cette section, pour taureaux, vaches et génisses, étant le seul exposant de cette race d'animaux.

Alderneys.

Vache de 3 ans et plus : 1er prix, J Hickson et Charles Jobin, Québec ; 2e, L Durand, St. Ambroise ; 3e, William Meck, Québec.
Génisse de 2 ans : 2e prix, W Meck.

Races croisées diverses.

Vache de 3 ans et plus : James West, St. Sauveur ; 2e, W Tregget, Bergerville ; 3e, George Johnson, Québec
Génisse de 2 ans : 1er prix, W Corribeau, Lachine ; 2e, J Hickson ; 3e, J L Falardeau, Québec.
Génisse du 1 an : 1er prix, J Hickson ; 2e, J L Falardeau ; 3e, W Corribeau.

Bœufs gras pour boucherie.

Bœufs gras ; 1er prix, Toyer et Compagnie, Québec ; 2e, R P Tozer, Québec.
Vache ou génisse grasse : 1er prix, Toyer & Cie ; 2e, J Hickson.

Paire de bœufs de travail.

Paire de bœufs de travail : 1er et 2e prix, J L Gibb.
Troupeau de Ayrshires : Prix extra, J L Gibb.

Rapport de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne, pour l'année 1876-77.

(Suite.)

I

Elèves

Pendant l'année qui vient de finir, vingt-deux élèves ont fréquenté notre institution. Sur ce nombre, dix ont laissé l'école dans le courant de l'année, les uns après avoir terminé leurs cours, ce sont MM. Emmanuel Bédard, Arthur Moresst, Alfred Ouellet, Tancrède Dionne, Réal Huot. Deux de ces Messieurs, Arthur Moresst et Alfred Ouellet, ont obtenu le brevet de capacité agricole. Sur les cinq autres, Emile Parrot, Pierre Gauthier, Blaise Terrion, sont sortis pour travailler sur leurs propriétés. Deux ont abandonné leurs études par défaut de vocation agricole, ce sont, MM Napoléon Godbout et Joseph Potvin.

Nous avons donc douze élèves suivant actuellement les enseignements de l'institution. Ce sont :

MM. Philéas Nolin,	Gustave Dubuc,
David Grenier,	Joseph Gagnou,
Alphonse Roy,	Adolphe Bouchard,
Flavien Lagacé,	Grégoire Déchéne,
Eugène Dubéau,	François Bérubé,
Pantuléon Berlinguet,	Alexandre Roy.

Sur ces douze élèves deux, MM. Philéas Nolin et David Grenier, se préparent actuellement à subir les épreuves ordinaires pour le brevet de capacité agricole.

Pendant toute l'année, au moins onze élèves ont constamment suivi les cours de l'école, et les dix bourses accordées par le Conseil d'agriculture ont été constamment remplies.

Bien peu de cultivateurs ont les moyens de se priver du travail de leurs enfants ; et encore moins de faire les sacrifices exigés pour leur instruction dans les écoles d'agriculture. Plusieurs néanmoins auraient désiré l'admission de leurs enfants dans notre institution ; mais à notre grand regret, nous avons été obligés de les refuser ou de les renvoyer à une autre époque, ou attendant qu'une bourse fût disponible.

Ainsi dans le mois de juillet, j'ai dû refuser douze demandes

de bourses, dont une de Kamouraska, une de St. Aubert, une de St. Jean, une de Lévis, trois des Trois-Rivières, deux de Cacouna, une de Ste. Anne de la Pocatière, et deux de St. Roch des Aulnaies.

Le nombre de dix bourses accordées à chaque école d'agriculture est donc insuffisant, et le Conseil d'agriculture rendrait à notre institution et par elle à toute la classe des cultivateurs un service marqué s'il augmentait ce nombre de bourses. Ce serait pour les cultivateurs un grand encouragement d'envoyer leurs enfants puiser dans les institutions agricoles les principes qui enseignent à l'homme les moyens de tirer de la terre des produits plus riches et plus abondants.

Pour satisfaire à toutes les demandes que nous sont faites, il nous faudrait au moins vingt bourses et nous nous faisons fort de les remplir constamment. Il se dépense chaque année des sommes considérables pour des entreprises publiques, très-opportunes, il est vrai, mais qui, dans mon opinion, n'atteignent pas à l'importance de nos écoles. C'est surtout par l'agriculture que la richesse des nations s'accroît. Plus nous aurons de cultivateurs instruits dans leur art, plus les produits de l'industrie rurale seront abondants et plus par conséquent le pays sera prospère.

Les chemins de fer sont sans doute un excellent moyen de favoriser le commerce par la plus grande facilité du transport des produits. Les industries manufacturières ouvrent un débouché assuré aux produits de la culture, mais à quoi servent ces grandes améliorations, si l'agriculture elle-même reste stationnaire, et si l'on ne travaille pas efficacement à assurer ses progrès.

II

RÈGLEMENT.

Afin d'obtenir de tout le personnel de notre institution un travail plus effectif nous avons dû le soumettre à un règlement bien défini. Il n'y a rien de plus important que la distribution exacte des heures de la journée. Tous les exercices doivent être soigneusement notés et déterminés, si nous voulons éviter les nombreuses pertes de temps dans le passage d'un exercice à un autre. Nous avons deux parties bien distinctes dans notre enseignement : la théorie et la pratique. Toutes deux doivent être menées de front et toutes deux doivent recevoir leur part de temps. Ce n'est donc qu'avec un règlement bien déterminé que ces deux parties de notre travail peuvent être alliées sans se nuire.

Notre règlement n'est sans doute pas parfait, mais tel qu'il existe, il nous donne des résultats très-satisfaisants. Chaque partie de la journée est tellement bien marquée que les pertes de temps ne sont pas même appréciables ; les exercices se suivent régulièrement d'une manière simple et facile à la satisfaction de la pratique et de la théorie.

Règlement des élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

N. B.—Ce règlement est lu chaque année aux élèves au commencement des travaux du printemps. Il est obligatoire pour tous et aucun ne peut se dispenser de l'observer, même pour quelques heures, sans une permission spéciale du Directeur.

POUR LA SAISON D'ÉTÉ.

AVANT-MIDI.

- 1o. Réveil à 5 heures ; prière à 5 heures 20 minutes, et cours à 5½ heures.
- 2o. Déjeuner à 6½ heures.
- 3o. A 7 heures départ de ceux qui doivent aller aux champs ; ils en reviennent pour midi.
- 4o. Pour ceux qui ne vont pas aux champs tout l'avant-midi, l'ordre des exercices est comme suit : de 7 heures à 7½ heures, récréation ; de 7½ heures à 9 heures, étude ; de 9 heures à midi, travail au jardin ou sur la ferme, suivant le besoin.
- 5o. A midi, dîner pour tous les élèves ensemble.

APRÈS-MIDI.

- 1o. Après dîner, récréation jusqu'à 1 heure.
- 2o. A 1 heure ceux qui vont aux champs partent pour travailler jusqu'à 6½ heures ; à 4 heures ils ont quelques minutes de repos pour collationner.
- 3o. Ceux qui ne doivent pas passer toute l'après-midi aux champs continuent la récréation jusqu'à 1½ heure ; de 1½ heure à 3 heures, étude ; de 3 heures à 6½ heures, travail au jardin ou sur la ferme ; pour eux aussi, il y a quelques minutes de repos à 4 heures pour la collation.
- 4o. A 7 heures, souper ; de 7 heures à 8 heures, récréation.

50. Pendant le mois de mai, les élèves vont à 8 heures faire la prière et le mois de Marie à la chapelle du Collège. A leur retour à lieu l'arithmétique, puis le coucher à 9 heures.

Le mois de mai terminé, l'arithmétique commence à 8 heures pour se terminer à 9 heures ; ensuite vient le coucher.

REMARQUES.

10. Les élèves sont partagés en deux sections, afin d'éviter l'encombrement et par là les pertes de temps, et aussi afin de l'émulation entre eux.

20. Les chefs de sections sont tenus de rendre compte, chaque jour, au Directeur, des travaux qu'ils ont exécutés avec ceux dont ils sont chargés, de la manière dont ces travaux ont été faits, et de l'application donnée par les élèves. Il leur faut faire ces notes avec soin, car le Chef de Pratique, lui aussi, donne les siennes, et s'il y a différence, le chef de section doit en rendre compte.

30. Tous les élèves sont astreints à suivre la comptabilité de la ferme. A tour de rôle, ils tiennent le journal. Pour contrôler le journal des élèves, il y a le journal tenu par le Chef de Pratique. Tous les mois, les entrées du Grand-Livre se font par les élèves, sous la surveillance du Professeur d'agriculture.

POUR LA SAISON D'HIVER.

AVANT-MIDI.

10. Réveil à 6 heures.
20. Déjeuner à 6½ heures.
30. De 7 heures à 8 heures, soins des animaux à l'étable.
40. De 8 heures à 10½ heures la division A va à l'étude, et la division B va à l'atelier. (Chaque semaine les rôles changent, c'est-à-dire que la division A va à l'étude une semaine l'avant-midi et l'autre semaine l'après-midi).
50. De 10½ heures à 11½ heures, cours d'agriculture.
60. De 11½ heures à midi, soins des animaux à l'étable.
70. Dîner à midi, suivi de la récréation jusqu'à 1 heure.

APRÈS-MIDI.

10. De 1 heure à 4 heures, la division B va à l'étude et la division A va à l'atelier.

Remarque—C'est pendant ce temps que se donnent alternativement, les cours d'Art-Vétérinaire et de Droit-Rural.

20. De 4 heures à 5 heures, soins des animaux à l'étable.
30. De 5 heures à 6 heures, arithmétique.
40. A 6 heures souper suivi de la récréation jusqu'à 8 heures.
50. De 8 heures à 8½ heures, étude, suivie de la prière.
60. Coucher à 9 heures.

DIMANCHES ET FÊTES.

- 10 Réveil à 6 heures.
20. Déjeuner à 7 heures, puis récréation jusqu'à la messe.
30. Messe à 9 heures et récréation jusqu'au dîner.
40. Dîner à midi et récréation jusqu'à l'heure des vêpres.
50. Vêpres à 2 heures et récréation jusqu'au souper.
60. Souper et récréation jusqu'à 8 heures.
70. Catéchisme de 8 heures à 9 heures P. M.

REMARQUES.

10. Tous les élèves sont astreints à suivre les exercices religieux le plus régulièrement possible.

20. Tous doivent aller à confesse au moins une fois chaque mois.

30. Une fois par mois, quand il y a lieu, ils assistent, dans la chapelle du Collège aux prières de l'archiconfrérie.

En parcourant corrélement, Monsieur le Président, vous verrez que nous accordons beaucoup plus de temps aux travaux de la terre, qu'aux études théoriques, et cela se conçoit avec facilité. L'étude des principes agricoles faite avec l'aide d'un maître habile et expérimenté s'acquiert rapidement, tandis que l'habileté manuelle dans l'exécution des travaux agricoles demandant des exercices longs et souvent répétés. Ce que la théorie enseigne dans une heure la pratique emploiera peut-être une semaine à le faire exécuter, je ne dis pas d'une manière parfaite, mais simplement passable. En cela nous concourons pleinement dans les conditions qui ont été posées par le Conseil d'agriculture lui-même.

Nos élèves travaillent 5 heures en hiver et 8 heures en été. Le reste de la journée est employé aux études théoriques.

Dans le but de rendre ce travail plus effectif et de permettre au chef de pratique et au chef d'atelier de leur donner toutes les explications nécessaires sur les travaux qu'ils exécutent, les élèves de l'école sont partagés en deux sections.

Les agronomes les plus célèbres recommandent cette division du travail, entre autres l'éminent directeur de l'école de Ro-

ville, Mathieu de Dombasle. Dans ses œuvres posthumes, je trouve le passage suivant que je recommande à l'attention de tous les hommes qui s'occupent des questions agricoles: "Tant qu'on se renferme dans le cercle de l'instruction théorique, la seule qui puisse se transmettre dans des cours oraux, on peut donner ce genre d'enseignement à un nombre d'auditeurs qui n'est limité que par les dimensions d'une vaste salle, où tout le monde est assis en silence en face d'un professeur placé de manière à se faire entendre de tous. Mais dès qu'on arrive à l'instruction qui résulte de l'observation des faits de la pratique, c'est sur le terrain et en présence de ces faits que doit se donner ce genre d'enseignement, auquel l'expérience a bientôt appris qu'un nombre fort restreint d'élèves peut prendre part, car il consiste le plus souvent dans des réponses faites par le maître à des questions qui lui sont soumises individuellement par l'un ou l'autre des élèves, et qui lui sont suggérées par les faits présentés à l'observation, dans les pièces de terre que l'on parcourt. Il faut que tous puissent saisir les explications et les développements que le maître donne à ces réponses, ce qui n'est possible que pour un nombre assez limité de jeunes gens accompagnant le maître."

III

TRAVAIL DES ÉLÈVES.

D'accord avec les praticiens les plus expérimentés je me suis convaincu que ce n'est que par des exercices multipliés que les jeunes gens, se disposant à entrer dans la profession agricole, peuvent acquérir l'habileté nécessaire à l'exécution des nombreux travaux de la culture. Aussi nous avons pris tous les moyens convenables de donner à nos élèves cette pratique nécessaire, et vous verrez, M. le Président, par les détails qui vont suivre que nous avons atteint notre but. Pendant l'été de 1876 nos élèves ont appris le maniement de tous les instruments et outils employés d'ordinaire pour donner aux cultures les soins d'entretien et pour faire les récoltes. On leur a fait connaître l'emploi de la faux simple, de la faux javeleuse, de la moissonneuse, du buttoir et de la houe à cheval. Ils ont pris une part active dans tous les travaux de la fenaison et de la moisson.

A l'automne, ils ont fait une grande partie des labours, et exécuté quelques améliorations foncières, tels que nivellement et épierrement d'un champ.

Au printemps de 1877 ils ont fait la plus grande partie des travaux de semaille : labours, hersages, confection des sillons, et ensemencements à la volée et au semoir mécanique.

Dans le courant de l'hiver, ils ont suivi avec assiduité tous les travaux de l'atelier. Vous connaissez, M. le Président, toute l'importance du travail exécuté par nos élèves lorsque vous saurez que sur une ferme aussi étendue que la nôtre, contenant une superficie de 416 arpents tous en culture, nous avons employé au plus 5 hommes salariés. Un seul de ces hommes n'a été employé que pendant un couple de jours à la confection des labours, tout le reste des labours, tous les hersages, la plupart des roulages ont été exécutés par les élèves exclusivement.

Sur 145 minots de grains semés, à peu près 50 minots l'ont été par un de nos engagés. Tout le reste, soit 95 minots, a été mis en terre encore par nos élèves exclusivement, dont quelques minots à la volée, et le reste au moyen du semoir "Fesot."

A l'atelier, avec l'aide du chef, ils ont construit six charrettes à foin, une charrette à voyage, trois tombereaux, deux barrières nouveau modèle, quatre barrières communes, une brouette, réparé trois vieilles charrettes, trois tombereaux, deux herses doubles, un rouleau, toutes les voitures d'hiver, trains et traîneaux à fumier, etc.

Tous ces travaux des champs et de l'atelier, n'ont sans doute pas été faits avec toute la perfection que l'on pourrait attendre d'hommes passés maîtres dans leur art, mais de l'aveu des connaisseurs, leur exécution est certainement très-satisfaisante. Ces résultats vous démontrent que les succès entrevus dans nos précédents rapports se réalisent au-delà même de nos espérances et nous promettent encore plus pour l'avenir.

IV

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

Comme par le passé, l'enseignement théorique donné dans notre institution, ne vise pas à former des savants, des hommes versés dans les hautes sciences physiques et naturelles, mais plutôt de bons agriculteurs, capables de raisonner leurs opérations et possédant les moyens de travailler avec avantage à l'amélioration de nos procédés culturels. Nous laissons aux grandes institutions les cours approfondis sur la chimie, la physique et les sciences naturelles, et nous nous en tenons à l'ap-

plication des principes agricoles basés sur ces sciences. Ces dernières sont pour l'agriculture d'une importance immense, nous l'admettons, mais elles ne constituent pas à elles seules la science agricole. L'agriculture est une connaissance qui s'est faite à elle-même ses règles et ses doctrines que nous travaillons à inculquer à nos élèves.

Avec les meilleurs agronomes, nous appelons science agricole tous les enseignements résultant de l'expérience et de l'observation des faits. Quelquefois les conclusions que nous en tirons peuvent être en contradiction avec les données de la physique, et de la chimie, mais elles ne sont pas moins de la science agricole applicable aux diverses circonstances culturelles.

Nous laissons à la physique et à la chimie le temps de se perfectionner, de se plier aux faits agricoles et peut-être qu'alors nous pourrions dire que la physique et la chimie sont la science agricole.

Notre théorie embrasse toutes les parties d'une culture, terre, bâtiments et animaux. Nous étudions la connaissance des sols; les systèmes agricoles applicables à la situation économique du pays, à la nature diverse de son sol et à son climat, les principes qui doivent guider le cultivateur dans la confection de ses labours et des autres opérations de la culture, leur époque, leur profondeur, leur répétition plus ou moins fréquente. Nous étudions encore les procédés culturels applicables en particulier à chacune de nos plantes cultivées et en même temps nous donnons à nos élèves des renseignements précis sur l'introduction de nouvelles plantes utiles soit comme fourrages, soit comme plantes acceptables par l'industrie manufacturière, soit comme plantes alimentaires pour l'homme et pour les animaux.

Le régime, l'entretien, l'hygiène et l'engraissement des bestiaux, tiennent aussi une large place dans notre enseignement théorique.

Puis, dans un cours particulier, nous coordonnons tous ces principes agricoles, nous les résumons pour ainsi dire, sous le titre d'économie rurale, afin de donner à nos élèves des renseignements clairs et précis sur l'administration et la conduite générale des opérations agricoles.

Enfin, nous avons des cours spéciaux sur l'art du défrichement des terres. Dans un pays comme le nôtre, le jeune homme sortant d'une école d'agriculture peut avoir besoin d'un guide assuré lui permettant d'apporter, dans la mise en culture des terres en bois debout, de précieuses améliorations. Notre théorie n'aurait pas été complète si cet important sujet avait été laissé dans l'ombre.

Dans toutes ces études, nous raisonnons avec nos élèves, nous leur donnons des faits, nous en tirons les conclusions. Nous leur faisons, pour ainsi dire, toucher du doigt les défauts du système de culture ordinaire et les moyens de l'améliorer.

Cette science agricole suffit à nos besoins, et si elle est bien appliquée, elle rendra le travail agricole effectif et rémunérateur. Faire de longues dissertations sur les hautes sciences physiques et naturelles, ne nous feraient pas faire un seul pas dans la voie du progrès. A peine même serions-nous compris par des jeunes gens n'ayant qu'une instruction fort bornée.

A cette théorie agricole proprement dite, nous ajoutons un cours complet sur la comptabilité, si importante en agriculture, et des leçons accessoires sur l'arithmétique, le droit rural et l'art vétérinaire.

Comme enseignement secondaire, la comptabilité reçoit une attention toute spéciale. Nos cultivateurs négligent si généralement de tenir des comptes réguliers, malgré les immenses avantages qu'ils en retireraient, que de notre côté nous nous sommes crus obligés de combattre cette fuite de toutes nos forces, en faisant connaître à nos élèves la nécessité de la comptabilité régulière, les principes que la régissent et la pratique qui la met en œuvre. La partie théorique de la comptabilité est puisée dans les meilleurs auteurs. Quant à la pratique, elle est prise dans la comptabilité même de la Ferme. Ce sont les élèves eux-mêmes, aidés de leur professeur, qui tiennent cette comptabilité.

V

PERSONNEL DE L'ÉCOLE.

Supérieur, Révd. M. Chs. Poiré, Ptre.;
 Procureur, Révd. M. Joseph Desjardins, Ptre.;
 Directeur, Révd. M. Narcisse Proulx, Ptre.;
 Assistant-Directeur, M. Paul Chénart, Eccl.;
 Professeur d'Agriculture, M. J. D. Schmouth;
 " d'Art vétérinaire, M. Dr. L. Tétu;
 " de Droit rural, Révd. M. N. Proulx;
 Chef de pratique, M. Augustin Fortin;
 Jardinier, M. Alphonse Roy;

Chef d'Atelier, M. Damase Caron.

Le personnel de l'école ne subit que le moins possible de changement. Nous tenons surtout à conserver nos professeurs. Aussi chacun d'eux a acquis dans sa partie, une expérience dont l'école est la première à bénéficier.

VI

COMPTE-RENDU DE L'ALLOCATION.

Allocation totale \$2000, dont \$1200 du Conseil d'Agriculture et \$800 du Gouvernement Provincial, pour l'année agricole commençant le 1er juillet 1876 et finissant le 30 juin 1877.

Emploi:	
Directeur et Assistant-Directeur.....	\$450.00
Professeur d'agriculture.....	600.00
Professeur d'Art vétérinaire.....	60.00
Professeur de Droit rural.....	60.00
Serviteurs.....	100.00
Loyer des bâtisses et emplacement.....	192.00
Assurance.....	24.00
Maître-Ouvrier.....	60.00
Chef de pratique.....	56.00
Jardinage.....	12.00
Journaux et récompenses.....	22.17
Instruments de culture.....	55.00
Réparations, lavage, lingerie, entretien, amoublément,	189.57
Chauffage et éclairage.....	57.00
Télégrammes, estampiles, papoteries, impressions, etc.	65.75

Balance en main l'année dernière.....	2,003.49
Balance en main pour la présente année.....	4.10

Dans l'emploi de cette allocation de \$2,000 accordée à l'École d'agriculture de Ste. Anne, nous avons cherché tout particulièrement les intérêts de l'institution. Avec une allocation plus élevée, nous aurions pu certainement obtenir de plus grands succès. Mais vu la somme, il nous était, ce me semble, impossible d'arriver à de meilleurs résultats.

La Corporation du Collège de Ste. Anne, avec sa bienveillance ordinaire, a même été obligée d'accorder à l'École d'agriculture une notable avance de fonds. Je dois vous dire que les \$2,000 sont toutes dépensées, mais qu'elles ne sont pas encore entièrement reçues. Sur cette somme il nous reste encore à recevoir \$300. J'en ai fait la demande à deux reprises différentes, à M. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture, et jusqu'à ce jour, 8 août, on n'y a pas fait droit. J'ose espérer, M. le Président, que vous voudrez bien employer votre influence pour qu'à l'avenir l'allocation nous arrive plus régulièrement.

VII

LA FERME-MODÈLE.

L'administration de la ferme comprend plus que jamais l'importance de sa mission. Elle reconnaît que pour remplir complètement son devoir il faut atteindre deux buts: donner aux élèves de l'école d'agriculture la plus grande somme de pratique possible et montrer à ces élèves et à toute la classe agricole les rendements élevés que procure un bon système de culture bien administré. Nous sommes sans doute encore loin du succès complet. Le manque de capitaux nous force à n'avancer que lentement dans la voie du progrès et à demander au temps ce que nous ne pouvons obtenir immédiatement par l'argent.

Cet état de chose n'a pas encore permis à notre ferme d'arriver à ces forts rendements que nous admirons dans les cultures les plus avancées, mais tous les ans, quelques-uns de nos champs sont amendés, engraisés et voient leur production s'accroître. Nous prenons tous les moyens convenables de tirer de notre situation le meilleur parti possible. Pour cela, nous avons adopté un système de culture bien déterminé, et quoique marchant lentement, notre tendance incessante est d'arriver à la mise en pratique de ce système dans tous ses détails.

Cette marche lente dans la voie du progrès a cependant son bon côté. Nos élèves peuvent mieux la suivre. Tous reconnaissent que la culture généralement suivie dans notre Province a besoin d'amélioration, et de notre part nous considérons comme un devoir impérieux de leur montrer d'une manière détaillée les moyens d'y arriver. Or, en ne procédant qu'avec lenteur, nous les initiions plus complètement aux détails que demande toute bonne amélioration agricole.

D'ailleurs l'agriculture canadienne est pauvre; les capitaux lui manquent presque partout; et comme l'administration de notre ferme est tout aussi pauvre, nos succès seront mieux compris.

Le cultivateur canadien comprendra que si, sans capitaux nous avons pu arriver à une amélioration très appréciable, il pourra tout aussi bien l'obtenir. Tous les exemples que nous en donnerons, seront pour lui très-acceptables.

Néanmoins, nous admettons parfaitement que ce manque de capitaux crée dans nos opérations une gêne bien grande. Nous sommes en face du Conseil d'agriculture, de l'École d'agriculture et d'un public nombreux. Tous voudraient voir disparaître de notre exploitation certains défauts que nous reconnaissons et dont nous souffrons plus que tout autre. Mais il ne nous est permis de faire disparaître ces défauts qu'avec le temps.

Si nous avions les capitaux nécessaires, notre longue expérience nous permettrait d'arriver à un succès complet en quelques années. Pour les grandes améliorations surtout, il nous faudrait faire des déboursés considérables; mais, faute de moyens, nous n'entreprenons ces améliorations qu'en détail, par petites pièces.

VII

NOTRE SYSTÈME DE CULTURE.

La tendance constante du système de culture suivi sur la Ferme, est d'arriver à la plus forte production fourragère possible. Notre Ferme est divisée naturellement en deux grandes parties bien distinctes, que nous appelons la partie Sud et la partie Nord.

La partie Nord comprend 147 arpents, dont 23 arpents en grains, et 124 arpents en prairies et pâturages. Toute cette partie est une excellente terre fourragère, moins 34 arpents de qualité encore médiocre. Ces 34 arpents ont été formés par les relais du fleuve et préservés contre les hautes marées par de très-fortes digues de terre appelées *aboiteaux* dans nos localités. Ces terres, longtemps baignées par l'eau salée, sont d'abord à peu près improductives; mais peu à peu les eaux de pluie les lavent, la surabondance du sel disparaît, et au bout d'un certain nombre d'années nous pouvons en obtenir d'assez belle avoine. Mais c'est comme pâturage surtout que ces terrains sont précieux. Après deux ou trois ans de labour, nous pouvons les engazonner et les livrer au parcours des animaux. C'est ce que nous avons fait sur 23 arpents, et nous avons pu y nourrir dix-neuf têtes de gros bétail depuis le printemps jusqu'à ce jour.

Mais c'est la partie Sud surtout qui attire le plus notre attention. C'est là que nous avons appliqué notre système de culture régulier. Elle comprend 239 arpents et 32 perches.

L'assolement adopté est celui de neuf ans, donnant trois soles formant environ 90 arpents en prairies, trois soles en pâturages, deux soles en grains et une en culture nettoyante.

Dans les conditions économiques se trouve notre Ferme où nous avons reconnu qu'une forte production fourragère est le plus sûr moyen d'arriver au succès. Nous avons un marché tout près, le Collège de Ste. Anne, et cette institution nous demande surtout du lait, du beurre et de la viande. Or, pour obtenir ces produits en abondance, il nous faut des fourrages, et l'assolement de neuf ans paraît répondre parfaitement au besoin. Cet assolement n'est pas encore complet, nous n'avons pas encore pu consacrer aux cultures nettoyantes toute une sole; nous en avons été empêché surtout par le manque d'engrais. Il nous faudrait encore un peu plus de prairies et moins de pâturages.

Tous les pâturages formés sur les champs non encore améliorés sont relativement pauvres; mais, avec le temps, ces champs entreront à leur tour dans la rotation, donneront une herbe plus fournie et nous pourrons en diminuer l'étendue tout en augmentant le nombre de nos animaux et la production du fumier. Alors l'amélioration se fera plus rapidement, car, vous le savez, M. le Président, tout se tient en agriculture.

Pendant le présent exercice, notre rotation a reçu les cultures suivantes :

Culture nettoyante.....	21 arpents,	35 perches.
Céréales.....	49 "	63 "
Prairies.....	81 "	62 "
Pâturages.....	116 "	52 "

Notre rotation ne nous donne encore que 0.07 en culture nettoyante; 0.19 en céréales; 0.31 en prairies et 0.43 en pâturages. Tandis que la rotation régulière devrait être de 0.11 en culture nettoyante; 0.21 en céréales; 0.34 en prairies; 0.34 en pâturages.

Bien peu d'améliorations foncières ont été exécutées sur la Ferme pendant l'exercice actuel. Nos moyens ne nous ont permis que l'épierrement et le nivellement d'un champ. L'épierrement a été exécuté sur une superficie de dix arpents, et nous avons nivelé vingt et un arpents au moyen de charro-

Nos terres souffrent encore beaucoup de la présence des mauvaises herbes, surtout dans les dernières parties acquises. Mais nous faisons à ces ennemis une guerre acharnée. Nous sarclons énergiquement tous nos champs en céréales et surtout nos cultures nettoyantes. Nous avons même, sur une partie de la première sole consacrée aux avoines, fait une jachère complète par plusieurs labours et hersages, afin de détruire le chiendent dont ce champ était infesté. Les travaux exigés par cette jachère ont été bien dispendieux; mais le résultat promet d'en être excellent.

IX

BÉTAIL.

La Ferme possède un bétail assez nombreux que le temps et une plus forte production fourragère permettra d'augmenter d'une manière notable. Nous avons aujourd'hui 207 têtes de bétail, dont :

Bêtes à cornes.....	87
Chevaux.....	9
Porcs.....	79
Moutons.....	32

Le pâturage nécessaire pour ce bétail, pendant l'été, comprend une étendue de 167 arpents et 83 perches, et pour la nourriture pendant l'hiver il nous faut la production de 175 arpents et 63 perches, soit en prairie soit en tout autre fourrage.

Les bêtes à cornes comprennent :

Vaches laitières.....	37
Jeunes animaux, de 1 à 2 ans.....	21
Veaux de l'année.....	25
Taureaux.....	2
Bœufs de travail.....	2

Dans ce troupeau, 18 vaches, neuf jeunes animaux de 1 à 2 ans, 15 veaux de l'année et 2 taureaux sont tous des ayrshires purs. Les autres sont des $\frac{3}{4}$ et des $\frac{1}{4}$ sang ayrshire, moins 4 vaches laitières et deux bœufs de travail de race canadienne. Tous nos ayrshires purs ou croisés se font remarquer par une grande perfection de forme. Ce résultat, nous l'avons obtenu par une sélection constante pratiquée sur nos jeunes élèves, éliminant avec soin les sujets qui ne possédaient pas suffisamment tous les caractères de la race.

La production du lait a en même temps augmenté dans une forte proportion. Plusieurs de nos vaches laitières ont donné dans le courant de cet été entre 4 et 6 $\frac{1}{2}$ gallons de lait par jour. La vacherie livre au Collège une quantité considérable de lait; l'élevage des veaux et des porcs en consomme aussi une forte proportion. Néanmoins le 8 août, la production de beurre s'élevait déjà élevée au chiffre de 2,504 livres depuis le printemps.

ESPÈCE PORCINE.

La porcherie comprend 79 têtes, de tout âge depuis 3 semaines jusqu'à 2 ans. Tous sont des berkshires ou des croisés berkshires-canadiens. Ces porcs se font remarquer par une grande facilité d'engraissement chez les croisés comme chez les purs.

On pourrait reprocher peut-être au berkshire son manque de volume; mais son croisement avec le porc canadien donne des produits supérieurs, tant sous le rapport des formes et de la facilité d'engraissement que sous celui du volume.

ESPÈCE OVINE.

Notre troupeau de moutons d'assez médiocre qualité est formé de croisés Leicesters-Canadiens. Faute de moyens nous n'avons pu jusqu'à présent travailler activement à son amélioration. Nous avons été absorbé par la formation de notre troupeau Ayrshire; mais bientôt j'espère, nous pourrons accorder à nos bêtes à laine toute l'attention qu'elles méritent.

ESPÈCE CHEVALINE.

Pendant ces dernières années, aucun essai d'amélioration n'a été fait pour nos chevaux. Ce sont de puissants travailleurs que nous nous procurons à prix d'argent dans les localités environnantes, moins deux élevés sur la Ferme.

X

CONCLUSION.

Vous voyez, M. le Président, que le personnel de l'École d'agriculture et l'administration de la Ferme-Modèle ne sont pas restés inactifs pendant l'année qui vient de finir. La théorie et la pratique ont marché avec fermeté dans la voie du progrès, et si les succès ne sont pas éclatants, vous pouvez remarquer qu'il y a eu du travail. Nous voyons les défauts de notre culture et instruits par une théorie parfaitement adaptée à notre sol et

à notre climat, nous connaissons les moyens de les faire disparaître. Nous ne demandons que du temps et des capitaux plus élevés.

Nous aurions besoin aussi, pour rendre notre marche plus sûre, de nombreuses expériences toujours très-coûteuses, et il ne serait pas raisonnable d'exiger de la Corporation du Collège de Ste Anne les déboursés que nécessitent ces expériences. Celles-ci serviraient non-seulement à l'instruction de nos élèves, mais encore seraient de très-bons exemples dont toute la classe agricole profiterait.

A ce point de vue, une aide généreuse accordée à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne, pour la Ferme-Modèle, serait un puissant moyen de perfectionner rapidement les procédés culturaux généralement suivis. Seuls, le Conseil d'agriculture et la Législature de Québec pourraient nous procurer ces moyens; et la classe agricole est assez importante, il me semble, pour qu'on fasse quelques sacrifices en sa faveur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon sincère dévouement à la cause agricole.

NARCISSE PROULX, Ptre., Directeur.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne, 8 août 1877.

CAUSERIE AGRICOLE

LE LABOURAGE.

Les labours sont nécessaires et utiles à la terre pour préparer les voies de la semence, pour animer la substance et les sels de la terre, et pour lui en donner de nouveaux.

La manœuvre du labourage seul contient cinq opérations très-fructueuses; elle fend la terre, et par là elle détruit les herbes qui la sucent; elle l'unifie, pour que la substance du fonds, les engrais, les rayons du soleil, et la douceur de la rosée et des pluies, s'étendent partout également; elle la mêle, pour ranimer les sels nécessaires à la végétation; elle la rejoint, pour mieux nourrir dans son sein les grains qu'elle adopte, et, pour les défendre contre le froid, les humidités et contre les ciseaux; enfin, le labourage rend la terre meuble, pour qu'elle soit et plus tendre et plus active aux besoins de ses productions, plus susceptibles des influences supérieures, et plus riches pour fournir à la nourriture, à l'accroissement et à la perfection de ses fruits.

La culture des terres est différente, suivant les pays, ou plutôt suivant la qualité du terrain, sur lequel il est à croire que chacun règle ses usages. Tout revient néanmoins au même point, qui est de proportionner les bêtes et ustensiles du labourage, le nombre, la profondeur, la figure, la saison des labours et repos des terres, à la qualité des terres mêmes et du climat.

Il y a des terres qui produisent tous les ans, mais il en a peu de cette force; il n'y en a même que fort peu à qui il suffit de donner la cinquième année de repos; il y en a davantage qui produisent et se reposent alternativement d'année à autre; ordinairement elles reposent la troisième année: c'est ce qu'on appelle l'année de jachère ou année de repos.

En général, il y a partout trois sortes de terres dans un domaine, pour peu qu'il soit étendu: il y en a de fertiles, de moyennes et de maigres; ordinairement plus des unes que des autres, suivant la situation du fonds et le climat.

On ne peut donner d'autres règles à suivre, que l'usage des lieux, qui doit être fondé en bonnes expériences; si mieux on n'aime éprouver la fertilité de son fonds, mais sans épargner les engrais, et sans vouloir opiniâtrement forcer ou épuiser sa terre.

MANIÈRE DE MENER LES TERRES PAR SOLES OU SAISONS.

La manière presque générale de cultiver un bien de quel-

qu'étendue, est d'en diviser les terres en trois parties égales: c'est ce qu'on appelle mettre les terres en soles.

On sème une partie de la terre en exploitation en blé, l'autre en avoine et autres menus grains, et la troisième partie reste en jachère, c'est à dire en repos et sans semence. L'année suivante la jachère se sème en blé; on charge en avoine celle qui était en blé l'année précédente, et celle qui était alors en avoine reste en jachère; et ainsi successivement d'année en année, les ues après les autres: en sorte que, dans un cercle de trois années, toutes les terres sont alternativement en blé, en menus grains et en jachère, ensuite elles recommencent leur tour comme auparavant. Par suite de cette circulation triennale et perpétuelle, on a toujours le tiers de ses terres en blé, le tiers en menus grains et le tiers en jachère.

Cette division des terres est très-commode et très-utile, tant pour l'égalité des années, que pour le repos des terres mêmes, et pour le travail des façons et de la distribution des amendements. Il est même à propos de partager bien sa terre, que chaque sole, ou, pour mieux dire, chaque partie de la division, soient égales les unes aux autres, pour la bonté des fonds, aussi bien que pour leur étendue, autant que la chose est possible, afin que les années soient égales en ouvrages et en fruits, et que l'on ne soit point exposé ni aux dérangements que l'inégalité pourrait causer dans l'économie de sa maison, ni aux hasards et aux mauvaises suites que l'infertilité d'une année et le trop d'abondance d'une autre attire presque toujours. Il n'est pas permis à un cultivateur de dessoler ses terres, c'est à dire d'en déranger les soles, et les faire porter plus souvent que l'usage et le mécanisme du labourage ne le permettent.

Outre les *dessolements*, il n'est pas permis non plus à un cultivateur de *dessaisonner ses terres*; c'est à dire, de les épuiser par des productions outrées en semant des grains trop forts pour le terroir, ou en le faisant porter plus fréquemment que de coutume: en quoi on voit qu'il y a de la différence entre le dessolement des terres et leur dessaisonnement; car le dessolement des terres et leur dessaisonnement est une surcharge qui épuise le fonds sur lequel on la met.

Un cultivateur, par exemple, qui fait des blés, au lieu d'avoine ou menus grains, sur la sole qui vient de rapporter du blé, la dessaisonne, quoiqu'il la laisse en jachère la troisième année. Celui qui ayant cinquante arpents pour chaque sole, change cette division pour mettre soixante arpents en blé et quarante en menus grains, dessole dix arpents; et celui qui, outre ce dérangement ou coupure de soles, fait porter des terres qui doivent être en jachère, ou s'il les charge deux années de suite de gros fruits, comme blé, chanvre, lin et navets, celui là dessole et dessaisonne en même temps; en quoi il fait deux maux différents, car il dérange la ferme et amaigrit le fonds.

FAÇONS DES TERRES À BLÉ.

On donne ordinairement trois ou quatre façons, c'est à dire trois ou quatre labours aux terres avant que de les ensemencer en blé de quelque espèce qu'il soit. Ces labours s'y font pendant l'année que la terre a pour se reposer.

1^o On donne le premier labour après la moisson, ou quelque temps après, dans les terres sableuses et légères; elles ont besoin que les pluies de l'hiver pénètrent, pour les humecter à fond. C'est pour ces terres une espèce d'engrais nécessaire. Les terres fortes humides et froides, au contraire, ne doivent pas être ouvertes ou labourées avant l'hiver, car les pluies et frimats les refroidiraient encore, et les

rendraient trop gâcheuses, mais au printemps, et l'on y emploie pour amendement des litières ou du grand fumier, pour les soulager, c'est à dire pour qu'elles se serrent et se battent moins par la pluie.

20. En quelques pays, le premier labour ne se fait pas bien profond, parce qu'il n'est que pour ouvrir la terre, afin qu'elle s'ameublisse mieux dans la suite, et que les bestiaux qui la remuent la première fois, y aient moins de fatigue : il n'y a pas de risque dans les terres légères, à le faire profond à l'automne, pour les raisons qu'on vient de dire, mais quatre doigts de profondeur suffisent ; il faut seulement avoir soin que les raies soient le plus près l'une de l'autre et le plus en droite ligne qu'il sera possible, pour que la terre soit maniée mieux et plus également, pour qu'elle soit pénétrée, plus mûre et plus exposée aux influences de l'air, surtout quand on ne lui donne que trois façons.

30. Quelquefois on y laisse le chaume de la précédente dépouille, soit de blé ou de menus grains, et on le mêle avec la terre par le labour, pour l'engraisser ; ou bien on met le feu à ces chaumes et on laboure par-dessus la cendre ; elle dessèche la grande humidité de la terre, fait périr les herbes, les racines et les insectes, consume ce qu'il y a de mauvais, y donne de nouvelles substances et de nouveaux sels, et prépare bien les voies de la végétation, surtout dans les terres argileuses et fortes.

Parmi ceux qui trouvent plus d'avantage à laisser les chaumes pour engraisser la terre, au lieu de l'employer à faire des litières, comme cela se pratique en quelques endroits, il y en a beaucoup qui le font écorcher par un premier et léger labour aussitôt que la moisson est faite ; et quand les pluies sont venues pourrir et incorporer le chaume, ils y retournent, sur la fin de l'automne, donner le premier des trois véritables labours, ce qui fait un double bien à la terre ; elle en est même plus aisée à travailler, à cause du premier labour et des pluies qui l'ont attendrie.

Mais un profond et plein labour pour enterrer le chaume vaut mieux, soit qu'on l'ait laissé long ou court, et ce profond labour, qui ensevelit tout le chaume, s'appelle *labourer en plantes*, soit qu'il ait été précédé d'un demi labour ou non.

40. Il y a des cultivateurs qui fument leurs terres avant le premier labour ; mais il vaut encore mieux ne les fumer qu'au second labour, parce qu'autrement le fumier serait presque tout consommé avant la semaille et ne servirait plus à rien.

50. Nous supposons qu'avant le premier labour, on aura soin d'épierrer la terre, s'il est nécessaire, ce qu'on fait faire au meilleur marché possible. S'il y a de grosses pierres qui nuisent à la charrue, il faut auparavant les faire enlever ou enfoncer dans la terre. Sur le terrain de l'Exposition Provinciale, la semaine dernière, nous avons remarqué un *arrache-pierre* ou *arrache souche* appartenant à M. Prince, d'Arthabakaville, qui est très avantageux pour ce genre de travail ; le prix est absolument modique, \$30 Rien n'empêcherait plusieurs cultivateurs d'une même paroisse de se coaliser ensemble pour l'achat d'une semblable machine, et de s'en servir à tour de rôle ; le travail que ferait deux hommes pendant quinze jours, pourrait être fait en deux jours par l'usage de cet arrache-pierre. M. Prince n'a pu recevoir de prix, car son entrée a été faite à la section des *extra*, et aucun prix n'a été accordé aux objets entrés dans cette section, quoique les juges aient trouvé plusieurs de ces objets dignes d'obtenir des prix. Nous appuyons sur ce fait, parce que l'*arrache-pierre* de M. Prince est de pro-

mière utilité. Une pierre de 2,000 livres pesant peut être soulevée de terre au moyen de cet arrache-pierre, par un enfant de douze à quinze ans, sans qu'il n'y ait aucun accident à craindre.

60. Après le labour, il est essentiel d'émotter la terre, c'est à dire d'en casser les mottes pour la rendre plus unie, plus maniable et plus meuble, afin que les autres labours se fassent aisément, qu'elle en reçoive mieux et plus également les amendements et les bénéfices de la pluie, du soleil et de la rosée, et qu'elle soit mieux préparée et plus fructifiante. Cet émottage se fait avec le casse-motte ou un rouleau ; ordinairement on ne fait même que herser les terres à blé avec une puissante herse, garnie de fortes dents de fer, qu'on charge de quelques grosses pierres, pour lui donner plus de poids, et qu'on a l'attention de soulever de temps en temps pour la débarrasser de tout ce qu'elle entraîne et qui finirait par l'empêcher de piquer. Mais il n'y a guère que les terres fortes qu'il faille émotter, parce que les autres terres ne font guère de motte ; souvent même on n'émotte qu'au dernier labour avant la semaille.

70. On ne parle point ici du soin qu'on doit prendre avant le premier labour, de bien écartier les terres, c'est à dire d'en bien ôter les souches et racines d'arbres, couper les épines, buissons et grandes herbes, parce que ces mauvaises productions ne se trouvent point dans les terres à l'usage du labour, mais seulement dans les terres qu'on laboure pour la première fois ; avant d'y mettre la charrue, il faut les préparer pour le labour.

Le second labour s'appelle *binage*. Si les terres à blé ont leur première façon à l'automne, on les bine quand la terre commence à s'ouvrir et à se renouveler, c'est à dire aussitôt après l'hiver, et lorsque les eaux sont écoulées. Quand elles n'ont eu leur première façon qu'après l'hiver, on leur donne la deuxième environ un mois après.

On avance ou on recule le deuxième labour, suivant le temps qu'il fait, et suivant l'abondance et la force des herbes qui naissent sur le guéret ; car il faut les détruire le plus et le plus tôt qu'on peut, parce qu'elles prennent la meilleure substance de la terre, émoissent les sels, et qu'on ne pourrait plus s'en défaire, si on les laissait croître.

Il faut que le deuxième labour soit profond ; c'est souvent celui auquel on fume les terres. Il est bon aussi d'avoir soin de les épierrer et émotter ou herser à chaque façon qu'on y donne.

Le troisième labour s'appelle *rebinage*, et en quelques endroits *tierçage* ; il faut fumer les terres avant de le donner, si on ne le fait plus tôt. Ce labour doit être profond, quand on n'en fait que trois : on le donne lorsque l'herbe commence à abonder sur le guéret, et qu'on est prêt à l'emblaver, ou tout au plus huit ou quinze jours avant ; car il est nécessaire qu'il y ait un labour immédiatement avant la semaille. Cependant il faut détruire les herbes le plus qu'on peut.

C'est pourquoi il y a bien des terres qui demandent plus de trois labours ; telles sont ordinairement les terres fortes qui poussent beaucoup d'herbes pendant leur année de repos. On leur donne assez souvent quatre à cinq labours, à mesure que les herbes y viennent et qu'on a le temps, ce qui ne fait que les engraisser et les bonifier. Dans plusieurs endroits où l'on donne un quatrième labour, qui est celui qui précède la semaille, on le fait léger et quelquefois en travers de la terre ; cette façon s'appelle *traverser* ; mais elle ne convient pas à toutes sortes de terres, principalement à celles qui sont glaiseuses dans des fonds, où sujettes aux eaux, parce que les raies de traverser en empêchent l'écou-

lement, et par là elles retardent de beaucoup le semence, et nuisent à la végétation. Quand on donne plus de trois labours à la terre, il est assez ordinaire de n'en faire que deux ou tout au plus trois pleins, savoir, deux à l'automne et le troisième avant la semaille : les autres, et entr'autres le premier qui n'est que pour retourner la terre, ne sont que des écorchis, ou tout au plus des demi-labours, qui se font avec le simple soc de la charrue, sans coutre et sans oreilles.

Les terres légères et sablonneuses demandent peu de labours, et trois suffisent parce que, comme elles ont peu de substance et d'humidité, les fréquents labours ne feraient que de les altérer.

Labourer à blé, c'est donner le dernier labour, qui se fait immédiatement avant la semaille des blés.

(A suivre.)

Choses et autres

Les produits agricoles de l'Amérique sur les marchés de l'Europe.—Les dépêches télégraphiques de l'Europe nous informent que quatre paquebots transatlantiques sont partis pour l'Europe samedi, chargés de produits, entr'autres : 13,000 tinettes de beurre ; 55,000 boîtes de fromage ; 15,000 minots de grains ; 18,000 quarts de bœufs frais ; et 3,000 caisses de viandes conservées.—Il est donc évident que les produits agricoles de toutes espèces sont en grande demande en Europe. On remarquera que le prix du beurre sur nos marchés n'a pas atteint le prix élevé des années dernières, quoiqu'il y ait de nombreuses demandes des pays étrangers. La production du beurre aux Etats-Unis et en Canada a été considérable cette année, et les cultivateurs feraient bien de ne pas refuser un prix raisonnable pour l'achat de leur beurre ; il y a, nous le savons, des cultivateurs qui après avoir refusé 20 sous à un chelin pour leur beurre à l'automne, n'ont pu le vendre le prix temps suivant, qu'au taux de 15 sous la livre.—Quis l'on s'en souviendra !

Betteraves prodigieuses.—M. Charles Bellehumeur, de St-Thomas de Joliette, vendait sur le marché de Joliette, des betteraves dont plusieurs mesuraient plus de deux pieds en longueur.—Ce cultivateur n'eut certes pas été battu à l'Exposition Provinciale, quant à la longueur de ses betteraves.

Profit que l'on retire du jardinage lorsqu'il est fait avec soin.—Nous lisons ce qui suit dans le Progrès de Sherbrooke : " M. Lancelôt, négociant, possède à Sherbrooke un petit jardin d'environ seize perches carrées et qui a produit des légumes vendus au marché depuis le printemps dernier à ce jour, pour une somme de \$60, outre ceux qu'il a consommés pour les besoins du ménage. Voici comment l'affaire s'est faite : il a été ensemencé la moitié du jardin en pommes de terre et l'autre moitié en oignons et en échalottes. Après la récolte de ces derniers légumes, on a semé des concombres et des tomates. Actuellement plusieurs concombres mesurent jusqu'à 14 pouces de longueur sur autant de circonférence au milieu. Dans les pommes de terre, il a semé des citrouilles qui ont produit 60 beaux fruits. M. Lancelôt a commencé, le premier de juillet, à prendre des pommes de terre en ayant soin de ne pas endommager les tiges. Il vient aujourd'hui de terminer la seconde récolte de ce tubercule dont plusieurs ont pesé jusqu'à trois livres et demie, et elle a fourni encore un rendement de huit minots par perche. C'est presque incroyable."

Encourageons la colonisation de nos terres.—On nous apprend qu'à l'embouchure du St. Maurice, toutes les grandes scieries sont arrêtées, laissant par là plusieurs cents personnes sans ouvrage pour le reste de la saison. On nous dit que plusieurs de ces employés se proposent dès cet automne, de commencer des défrichements dans la vallée du St. Maurice. Nous applaudissons à cette idée, et nous espérons que notre Gouvernement Provincial mettra tout en œuvre pour leur rendre cette tâche facile. Ils ont assurément droit à la protection du département de l'agriculture et des amis de la colonisation.

Samedi dernier, en nous en revenant de Québec, nous avons

vu plus de cinquante jeunes gens et plusieurs pères de famille qui s'en revenaient des chantiers d'Ottawa, par le manque d'ouvrage : de \$30 qu'ils gagnaient autrefois par mois on ne leur offre que \$12 par mois ; il leur était impossible de travailler à ces prix réduits. Ces travailleurs réduits au chômage nous ont avoué qu'ils n'avaient aucune perspective d'obtenir de l'ouvrage d'ici à longtemps. Ils s'en retournaient à leur place natale dans les comtés de Témiscouata et de Rimouski.

Si l'on est disposé à faire quelque chose pour le canton de repatriement de Témiscouata, c'est le temps de le faire. Que les amis de la colonisation se mettent à l'œuvre pour favoriser ce patriotique mouvement vers les terres fertiles des comtés de Témiscouata et de Rimouski, et nul doute que nous en arriverons à un succès. Les colonnes de la *Gazette des Campagnes* sont à la disposition des amis de la colonisation qui pourraient nous fournir des renseignements sur le canton de repatriement du comté de Témiscouata. Quand nous nous adressons aux amis de la colonisation nous avons la confiance que leurs renseignements seront exacts et pourront servir de guide à ceux qui désirent s'établir sur des terres nouvelles.

Pendant notre absence, nous avons reçu des lettres concernant ce repatriement, et nous en tirerons bon profit. Encore une fois, dans cette croisade de la colonisation nous avons beaucoup d'obstacles à rencontrer, et il faut se tenir ferme à l'assaut.

Nous disions dans un des numéros de la *Gazette des Campagnes* que dans le District de Québec tous applaudissaient à cette œuvre de repatriement ; mais nous avons à lutter contre quelques écrivains de la presse anglaise, hostiles à la colonisation de nos terres, surtout lorsqu'elles doivent être exploitées par des canadiens français. C'est ce qui finit dire il y a quelques jours, à un journal anglais, *l'Observer*, que l'œuvre du repatriement des cantons de l'Est, n'était qu'une pure blague ; que les colons de cet endroit désertaient les terres défrichées à grands frais avec les derniers du Gouvernement Provincial.

En admettant que le cas existe pour quelques colons qui n'ont pu se faire à ce genre de travail, rien n'autorise cet écrivain de *l'Observer* de condamner l'œuvre du repatriement. Le fait démontre tout simplement que l'octroi des terres ne doit être fait qu'à bonne enseigne, c'est à dire aux colons vraiment disposés à embrasser la carrière du cultivateur et possédant une certaine connaissance sur le défrichement des terres. De là la nécessité de faire choix d'agents ayant une parfaite connaissance de l'agriculture et pouvant guider les colons à mesure que les défrichements avancent.

Nous reviendrons sur ce sujet de première importance pour l'avenir prospère du pays. Il faut tenir tête aux égoïstes.

HISTOIRE SAINTE A L'USAGE DE L'ENFANCE, rédigée sur un plan méthodique, accompagnée de réflexions morales, suivie de la vie de N. S. Jésus-Christ, et d'un appendice sur l'histoire de l'Eglise jusqu'à la conversion de Constantin, par un ancien instituteur ; OUVRAGE APPROUVÉ PAR SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL. Edition illustrée de 14 vignettes sur bois intercalées dans le texte ; un vol. in 18 cart, 15 cents. Montréal : Editeurs, 12 et 14, Rue St. Vincent.

La maison J. B. Rolland & Fils vient de publier une HISTOIRE SAINTE qui porte bien son titre : A L'USAGE DE LA JEUNESSE ; c'est bien là un ouvrage tel qu'il nous en fallait un pour nos écoliers élémentaires. Quelque chose de bien écrit et à la portée des plus jeunes intelligences et rehaussé par de charmantes gravures dont la vue grave dans la mémoire des enfants ce qu'ils ont lu et appris par cœur. Le système de questions à la fin de chaque chapitre contribuera aussi de beaucoup à stimuler le zèle des enfants en les encourageant à bien apprendre à répondre et à répondre mieux les uns que les autres aux questions que l'instituteur ou l'institutrice ne manqueront pas de leur adresser après chaque leçon.

En somme, c'est un charmant petit volume, qui flatte l'œil par sa beauté matérielle et qui instruira et fera assurément beaucoup de bien aux élèves qui s'en serviront, car il leur inculquera les grandes vérités contenues dans l'HISTOIRE SAINTE et leur inspirera la crainte de Dieu, l'amour du bien et l'horreur du mal.

Il serait à désirer que cette HISTOIRE SAINTE, qui est approuvée par Sa Grandeur Mgr. de Montréal, soit introduite dans toutes les écoles élémentaires.

RECETTES

Le velours et l'eau.

Voici une recette dont on nous saura gré sans doute de publier. Il s'agit de rendre son état primitif au velours taché par la pluie.

Il y a quelques jours, une dame, désolée d'avoir vu gâter par des gouttes d'eau un corsage de velours, se plaignait de perdre ainsi une partie de son costume.

Nous avons cherché et nous trouvons un moyen qui nous a été indiqué comme souverain.

Voici en quoi il consiste : Prendre un réchaud dans lequel est de la braise allumée ; au-dessus établir une feuille de métal assez épaisse pour avoir une certaine solidité. Quand le métal est bien chaud, placer dessus une serviette pliée en plusieurs doubles et trempée dans de l'eau bouillante ; la braise du réchaud continue d'entretenir l'élévation de la température. Enfin, étendre le velours du côté de l'envers sur le linge humide.

Bientôt il s'en dégage une épaisse vapeur noire. S'armer alors d'une brosse douce et la passer légèrement sur l'étoffe qui ne tarde pas à promettre une réussite complète. En effet quand cette opération est arrivée à son terme, on enlève le velours, on le laisse sécher doucement et à plat, et le velours ne porte plus la moindre trace de gouttes d'eau.—*Journal de Québec.*

Moyen de distinguer le fer d'avec l'acier.

Mêlez un quart d'acide azotique (eau forte) à trois quarts d'eau, faites tomber une goutte de ce mélange sur le métal à essayer. Si la pièce est d'acier fin, elle présentera une tache noire ; cette tache ne sera que grise sur un acier médiocre et seulement roussâtre et fort claire sur le fer.

La raison de ces différences est facile à concevoir : on sait que l'acier est formé avec un mélange de carbone (ou charbon) avec le fer, or l'eau forte dont vous mettez une goutte sur une lame, attaque le fer mais laisse le carbone, sur lequel il n'a pas d'action, intact à la surface. La tache sera d'une teinte noire plus ou moins foncée, suivant que le fer a été plus ou moins aciéré.

Aux Editeurs de Journaux.

UN ouvrier typographe désirerait se procurer de l'emploi dans une imprimerie, soit à la campagne ou dans une ville. Cet ouvrier ayant été à notre emploi pendant plusieurs années, nous pouvons en toute sûreté le recommander comme ouvrier habile, assidu à son ouvrage et d'une parfaite sobriété. S'adresser à Pierre Beaulieu à Ste. Anne de la Pocatière, ou au sousigné,

FIRMIN H. PROULX.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles

sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,
G. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Dans la Cour de Circuit.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Kamouraska. }

Le sept septembre mil huit cent soixante dix-sept.
N° 4218.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CULTIVATEURS & DES BATISSES ISOLÉES DU CANADA CONTRE LE FEU, corps politique et incorporé ayant son principal établissement en la cité de Montréal, dans le District de Montréal.

Demanderesse,

vs.

JEAN ANTHYME OUELLET, de la paroisse de St. Paul de la Croix, dans le District de Kamouraska, Cultivateur.

Défendeur.

VU QU'IL APPERT PAR LE RETOUR DE L'HUISSIER exploitant écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pu être trouvé en la paroisse St. Paul de la Croix, qu'il a quitté son domicile et qu'il est absent de la province de Québec. Il est ordonné par le greffier de cette cour sur requête à lui présentée par la Demanderesse, que par avertissement à être inséré deux fois en langue française dans la "Gazette des Campagnes," papier-nouvelles publié en la paroisse Ste. Anne de la Pocatière, et en langue anglaise dans le "Morning Chronicle," papier-nouvelles publié en la Cité de Québec, le dit Défendeur soit notifié de comparaitre devant cette Cour pour répondre à la demande de la Demanderesse, sous deux mois après la dernière insertion du dit avis, et à défaut par lui de le faire dans le dit délai, il sera permis à la Demanderesse de procéder contre lui, comme dans une cause par défaut.

(Signé.)

P. LANGLAIS,
G. C. C.

(Vraie Copie.)

GUSTAVE DIONNE,

Proc. de la Demanderesse.

24 Septembre, 1877.

Au prochain numéro de la Gazette des Campagnes, nous continuerons à donner nos appréciations sur les différents départements des produits de la laiterie, de l'apiculture, des animaux des espèces ovine et porcine, ainsi que du département des instruments de l'agriculture ; pour ce dernier département, nous intercalerons dans notre rapport des gravures, représentant ces différents instruments, si nous les recevons, sous deux mois, qui nous en ont promis l'envoi.